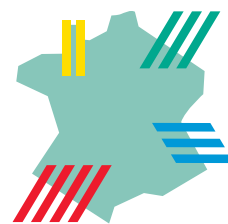


ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Tracteurs grande puissance
**Un marché
qui progresse**

DOSSIER

Des solutions pour
semer plus large

PROFESSION

CCI : des services
de proximité pour
les entrepreneurs

Les marchés publics
en pratique (III)





22 hectares de nouveautés et de rencontres



- Plus de 1375 exposants de 44 pays
- 200 000 visiteurs attendus de 108 pays
- 2 espaces privilégiés
 - Espace Bonnes Pratiques
 - Espace Eau / Irrigation

SIMA

SIMAGENA - SIMAVIP

MONDIAL DES FOURNISSEURS DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

du 4 au 8 mars 2007
Paris-Nord Villepinte - France

www.simaonline.com

Anac Moun & Tatos

**+ PRATIQUE
et + RAPIDE**

Inscrivez-vous
en ligne sur
www.simaonline.com



EXPOSIMA

1, rue du Parc - F - 92593 Levallois-Perret Cedex - France
Tél. : +33(0)1 49 68 51 00 - Fax. : +33(0)1 49 68 52 99
E-mail : sima@exposium.fr

Sima, un salon organisé
par le RÉSEAU EXPOSIUM



www.exposium.fr

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la Fédération
Entrepreneurs des Territoires

RÉDACTION

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant
sr@fitamant.fr

Rédacteurs

Pages Vie syndicale : Patrice Durand
p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier
François Delaunay
Olivier Fachard
Béatrice Morival
Jean Moullart
Frédéric Ripoché
Gérard Vromandt

Secrétaire de rédaction

Gaëlle Poyade
gaelle.poyade@fitamant.fr

PUBLICITÉ-DIFFUSION

2 rue F. Le Dantec
29000 Quimper

Directrice commerciale

Hélène Loudéac
Tél. 02 98 98 01 40
helene.loudeac@fitamant.fr

Chef de publicité

Murielle Quéré / Arnaud Ropars
Tél. 02 98 98 01 41
pub.edt@fitamant.fr

Assistante commerciale

Laurence Pochic / Véronique Walliser
Tél. 02 98 98 01 40
com@fitamant.fr

Relations abonnés

Isabelle Alexandre
Katell Fouron
abo@fitamant.fr

FABRICATION

Mise en page

Sonia Seznec

Impression

Calligraphy-print



ISSN 1278 3927
CCAP N° 1005 T 85572
Dépôt légal : décembre 2006
N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle du mouvement des
entrepreneurs de services agricoles,
forestiers et ruraux.

Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia
75 014 Paris
Tél. 01 53 91 44 98



Entrepreneurs des Territoires Magazine est
édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

Éditions Fitamant

rue Menez-Caon
BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
Tél. 02 98 27 37 66
Fax 02 98 27 37 65

5

Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Budget 2007
du ministère de l'Agriculture
- 7 • 1^{er} Colloque national
sur les compétences et l'emploi dans
les entreprises de travaux
- 8 • Réunion régionale Basse-Normandie
- 9 • Consommation de fuel :
encourager les économies
- 10 • Extension des règles relatives à l'hygiène et à la santé
du travail aux indépendants sur les chantiers forestiers
- 11 • La mécanisation forestière
- 13 • Actualités



Profession

- 17 • ETA Bon : un inventeur dans l'âme
- 21 • Marchés publics : points de repère et témoignages
- 25 • Les chambres de commerce et d'industrie à l'écoute

30

Gestion

- Créances : comment faire rentrer l'argent

Actualités

- 32 • Recul du marché du machinisme
- 33 • Claas dévoile ses Axion
- 34 • Le fleuron technologique
de Deutz Fahr
- 38 • Le nouveau pneu de Michelin
ne manque pas de qualités



Dossiers

- 39 • Semer plus large : à chacun sa solution
- 41 • Tracteurs de grande puissance :
un marché qui progresse

46

Nouveautés Matériels

49

EDT Occa

*Le prochain numéro d'EDT
sera publié fin janvier 2007*

JCB AGRI monte en puissance.



classas.com

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

CP _____ Tél. _____

Nb ha _____ Nb VL _____

Exploitant CUMA

GAEC ETA

Étudiant ou fils d'agriculteur

Autres _____

Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur les nouveaux TELESCOPICS, FASTRAC et AGRO-CHARGEUSE complétez ce coupon et retournez-le.

En 2006 JCB AGRI crée l'évènement en renouvelant 100% de sa gamme TELESCOPIC de 6m à 9.5m mais également en présentant les nouveaux FASTRAC 8250 et AGRO-CHARGEUSE 434S. Avec ses nouvelles machines parfaitement conçues pour des besoins de puissance et de rendement, JCB AGRI prouve une fois encore sa capacité d'innovation en proposant des machines de haute technologie très performantes. La nouvelle gamme JCB AGRI est à découvrir chez votre concessionnaire spécialiste, sur INNOV'AGRI, SPACE et SOMMET DE L'ELEVAGE. **JCB AGRI définitivement incontournable.**

JCB S.A.S. - Zone d'activités - 3, rue du Vignolle - 95842 Sarcelles Cedex
Tél. : 01 34 29 20 20 - Fax : 01 39 90 93 66 - www.jcb.com





Tout n'arrive pas tout seul !

Une mesure décisive pour nos entreprises vient d'être rendue opérationnelle : l'allègement travailleur occasionnel est applicable au 6 janvier 2006 pour les entrepreneurs.

Souvenez-vous, voici un an, le Parlement étendait aux entrepreneurs de travaux agricoles l'allègement de cotisations sociales sur les travailleurs occasionnels. Cette extension est le résultat de nos démarches entreprises auprès de vos députés et de vos sénateurs, de rendez-vous à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Mais le Gouvernement devait prendre un décret d'application qui fixe notamment la date d'extension de l'allègement aux entrepreneurs. En septembre 2006, le décret sortait au Journal officiel pour appliquer l'allègement. Malgré tout, le doute subsistait sur la date d'application aux entrepreneurs : janvier 2006, date de parution de la loi, ou septembre 2006, celle du décret ? La différence était essentielle pour tous les entrepreneurs ayant conclu un contrat "travailleur occasionnel". Ce doute a été levé par l'action d'EDT avec une application au 6 janvier 2006.

Tous les entrepreneurs adhérents intéressés apprécieront cet acquis obtenu grâce à l'adhésion syndicale à EDT et utiliseront ces informations dans la gestion de leurs entreprises. Pour obtenir ce résultat, notre organisation s'appuie sur un milieu d'entreprises actives et dynamiques qui adhèrent à EDT.

Notre ambition est aujourd'hui d'être plus nombreux, plus fort ensemble pour faire face plus aisément à l'avenir et être plus représentatifs. Pour assurer efficacement la défense de nos métiers et développer les services que vous attendez.

Que les fêtes de fin d'année qui s'annoncent permettent à vos familles de partager des moments de paix et de bonheur.

Gérard Napias, président d'EDT

Venez nous voir
au SIMA à Paris
du 4 au 8 mars 2007
Hall 6 stand G 83

TamaNet EDGE TO EDGE

PRO-TEC™

3.600 M & 2.600 M

FILET REVOLUTIONNAIRE

Technologie professionnelle de Tama :

- jusqu'à 30 % de filet en plus par rouleau (2600 m, 3600 m disponibles)
- plus de balles, moins de coût par balle
- technologie Edge to Edge (bord à bord)
- résistance accrue

Recommandé par tous les fabricants de round balers

Nous vous proposons également une gamme complète de films d'enrubannage et de ficelles

Bande rouge de fin de rouleau

Poignées de transport

en collaboration avec

A3F Les spécialistes du conditionnement des récoltes
25 Rue Carnot, 72 300 Sablé sur Sarthe
Tel: 02 43 62 13 14, Fax: 02 43 62 13 15, ventes@a3f.fr
www.A3F.fr

International CROP packaging ASSOCIATION

Budget 2007 du ministère de l'Agriculture

Les entrepreneurs de travaux apparaissent directement dans le budget 2007 de l'agriculture avec l'allègement travailleurs occasionnels lié à l'application de la loi d'orientation agricole.

Si le budget de l'agriculture est traditionnellement celui des agriculteurs, les entrepreneurs de travaux sont intéressés par des mesures forçées ou liées aux clients agriculteurs. Les députés ont examiné leur dernier projet de budget du ministère de l'Agriculture et de la Pêche de la mandature. Ce projet, porté par Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture, a été analysé par les deux députés rapporteurs des crédits agriculture : Antoine Herth pour la Commission des affaires économiques et Alain Marleix pour la commission des finances.

Travailleurs occasionnels et forêt pour les entrepreneurs

Les deux rapporteurs, comme Michel Raison, député de Haute-Saône, ont mis en évidence l'allègement de charges sur le coût de la main-d'œuvre dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers ainsi que dans les exploitations recourant à l'emploi occasionnel. Ce sont 40 millions € qui sont inscrits dans le budget 2007 à ce titre. L'extension aux entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers des exonérations s'appliquant aux travailleurs occasionnels est chiffrée à un tiers du budget global de la mesure dans le rapport d'Alain Marleix.

Le soutien aux investissements sylvicoles intéresse également les entrepreneurs. Le projet de loi de finances pour 2007 prévoit d'affecter 4,4 millions € au soutien des investissements sylvicoles réalisés par les propriétaires forestiers en sus du plan chablis, qui sera poursuivi, a annoncé le ministre. Les aides à la desserte forestière seront également poursuivies dans le cadre du plan de développement rural hexagonal (PDRH) financé au titre du Feader.

Le projet de budget de l'agriculture pour 2007 fait apparaître quelques grandes orientations qu'il convient d'avoir à l'esprit : bilan de la loi d'orientation, biomasse, réorganisation du ministère dans les départements et les régions, négociation en vue des contrats de plan État-Régions.

Après la négociation Feader, les contrats de plan

Chaque année, aux interventions de l'État (8 milliards), dont 3,3 milliards de dépenses fiscales et d'allègements de charges et de l'Union européenne dans le secteur agricole (10 milliards), s'ajoutent les soutiens

des collectivités territoriales, départements et régions, qui peuvent être estimés pour 2007 à 1 milliard €. Ils proviennent pour 59 % des régions et pour 41 % des départements, selon des études récentes. Ces données sont à l'esprit des responsables professionnels qui vont engager début 2007 la négociation des futurs contrats de plan État-Régions (CPER) après une année consacrée au Feader.

Tout au long de 2006, EDT a bataillé sur le Feader, sur les aides à la modernisation, sur le plan végétal-environnement. Le réflexe "limitation des aides à la production", le refus de voir des réalités différentes, la baisse des crédits structurels européens ont joué contre une vision d'entreprises ouvertes sur les évolutions à conduire et les contraintes à intégrer.

Un premier bilan d'application de la loi d'orientation

Après une fin d'année 2005 marquée par le vote de la loi d'orientation agricole, la fin 2006 est l'heure d'un premier bilan de la mise en place de la loi. Le texte promulgué comporte 105 articles contre 35 dans le projet gouvernemental. Parmi ces articles, 64 sont réputés d'application immédiate, les 41 autres nécessitant la publication d'environ 72 textes pour leur mise en œuvre, à savoir : 10 ordonnances ; 49 décrets, dont 16 décrets en Conseil d'État et 33 décrets simples ; 13 instructions fiscales. 6 ordonnances sont prises, 30 décrets sont publiés ainsi que 4 instructions fiscales.

Le recrutement de travailleurs occasionnels ou de demandeurs d'emploi par les entreprises de travaux forestiers et agricoles et les groupements d'employeurs a fait l'objet d'un décret le 8 septembre dernier. Des textes importants sont en attente. Les dispositifs du chapitre I^{er} du titre III de la loi ne sont pas encore applicables : interdiction des lubrifiants non biodégradables dans les zones naturelles sensibles, utilisation des huiles végétales pures (HVP) qui appelle la publication de deux décrets, ainsi que de recommandations relatives aux méthodes de production des HVP et aux usages des tourteaux produits à cette occasion. L'application de cette disposition à compter du 1^{er} janvier 2007 (article 265 quater du code des douanes) apparaît donc pour l'heure compromise.

1^{er} Colloque national sur les compétences et l'emploi dans les entreprises de travaux

La fédération nationale réunira, le 8 février 2007, à Paris, tous les acteurs favorisant l'emploi et les compétences dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers.

Le colloque est organisé à la suite de la signature en mars 2006 d'"accord-cadre" national entre EDT, les ministères de l'Agriculture et de la Pêche/ministère de l'Emploi et les services publics de l'emploi, Anpe, Ape-cita (voir *EDT Magazine* n° 20).

Contacts entre entreprises et experts de l'emploi et de la formation

Le premier colloque sur les compétences et l'emploi d'Entrepreneurs des Territoires se veut avant tout un lieu d'échanges et de rencontres à la disposition de tous les acteurs favorisant l'emploi et les compétences dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers. L'objectif de cette journée est de faire se rencontrer élus professionnels et animateurs en charge de l'emploi dans les unions régionales entrepreneurs des territoires avec leurs interlocuteurs des services publics de l'emploi, des services déconcentrés de l'État et les collectivités locales.

Seront en particulier conviés les coordonnateurs régionaux de l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Pour les directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt, les coordonnateurs régionaux de l'emploi ont pour mission de développer une approche transversale des questions relatives à l'emploi dans les différents secteurs concernés, de permettre aux services déconcentrés du ministère de l'Agriculture de mener un travail coordonné autour de cette thématique et de développer des partenariats.

Le développement d'une approche transversale des questions sur l'emploi agricole en créant, au niveau régional, un réseau permettra de capitaliser les expériences. Le coordonnateur régional de l'emploi a un rôle de facilitation, d'animation, de coordination interne au sein des DRAF et de coordination externe puisqu'il a vocation à assurer l'interface avec d'autres services déconcentrés s'occupant de l'emploi et, en particulier avec le service public de l'emploi.

Sont également conviés au colloque les gestionnaires et experts des réseaux public et associatif de la formation initiale et continue, les fédérations de salariés, les correspondants des directions régionales de l'emploi, des conseils régionaux.

L'emploi et les compétences

Le colloque s'ouvrira sur la présentation des premiers résultats de l'étude sur l'emploi actuellement conduite à la demande d'EDT par la direction des statistiques et des études de la CCMSA. Cette étude nationale est très attendue pour fixer les ordres de grandeur et d'évolution des entreprises, des actifs et de l'emploi. Savoir où en est l'emploi global dans le secteur est un préalable à toute action en la matière mais aussi un repère capital pour les entreprises afin de mesurer l'attractivité des métiers, les difficultés de recrutement, les parcours de carrière.

Les thématiques du colloque sont largement ouvertes à tous les métiers représentés par Entrepreneurs des Territoires, qu'ils appartiennent au secteur agricole, forestier ou rural. Les travaux visant à développer l'emploi et les compétences seront privilégiés par la présentation d'études menées par les unions régionales EDT.

Ces études se situent directement dans le prolongement de questions concrètes qui se posent aux entreprises et à leur environnement. Parmi elles, la polyvalence des salariés sur plusieurs activités. Passer d'un chantier agricole à un autre rural, ou forestier nécessite donc d'acquérir de nouvelles compétences.

La profession souhaite aussi que ce colloque soit largement ouvert à l'environnement des entreprises et en attend une meilleure connaissance réciproque. Dans ce cadre, il est projeté d'accueillir les interventions des Pouvoirs Publics signataires de l'accord-cadre, à savoir le ministère de l'Agriculture et de la Pêche ainsi que celui de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement. Idéalement et à la lueur des échanges opérés lors du colloque, une ouverture de négociation pourrait être convenue pour la signature d'un accord spécifique sur un thème d'intérêt commun s'inscrivant dans l'esprit de l'accord-cadre initial.

Une présentation des outils de gestion de l'emploi et des compétences dans les entreprises est également attendue lors de cette journée qui fera une place à des échanges portant sur la politique de l'emploi menée au niveau de la communauté européenne par la DG Emploi.

Erwan Charpentier ■

Réunion régionale Basse-Normandie

38 entrepreneurs de travaux bas-normands ont répondu à l'invitation d'EDT, le 24 octobre dernier, au lycée agricole de Vire. Dans son accueil, Jean Besnard, président EDT Basse-Normandie, a rappelé que c'est à Vire, en mai 1994, qu'avait été créée l'Aretar.



La traditionnelle photo des participants prise au lycée agricole de Vire.

Les participants ont profité de la participation du président national, Gérard Napias, et du directeur de la fédération, Patrice Durand, à cette réunion, appréciant ce moment de dialogue à la suite d'un tour de table de présentation des entreprises : entrepreneurs de travaux agricoles classiques : récolte et ensilage, de A à Z, spécialisés en légumes, en débroussaillage, en travaux ruraux, élagage, broyage et tous employeurs de main-d'œuvre.

EDT Basse-Normandie, présidé par Jean Besnard, rassemble les entrepreneurs de toute la région, à l'exception de ceux du syndicat de l'Orne, dont une délégation était présente avec son président, Bernard Charpentier.

Innové et encore innover est le mot d'ordre d'EDT Basse-Normandie qui souligne les 2000 salariés que comptent les 360 entreprises de travaux bas-

normandes. Agricole à la base, la structure régionale s'ouvre aux autres activités rurales mais aussi forestières. La participation à la réunion de Philippe Decoufley, entrepreneur de travaux forestiers et membre du CA national EDT, en témoignait ainsi que l'évocation d'un rapprochement des entrepreneurs de travaux forestiers. Autre administrateur du CA national présent, Patrice Cauquelin, qui a su engager le dialogue sur le rassemblement de tous les entrepreneurs de la région dans la structure EDT.

La prestation de service agricole repose largement sur une clientèle d'agriculteurs en polyculture élevage qui recourent à l'entreprise. Cette clientèle est soumise à l'évolution de ses propres marchés, aux restructurations en cours dans la production laitière. L'absence de reprise d'exploitations spécialisées lait aux normes et viables est mise en avant dans la région. Ce sont des clients potentiellement perdus pour les entrepreneurs et une perte pour la région.

Savoir transmettre et acheter raisonné

La qualité du dispositif de formation initiale dans la région explique l'absence de difficultés notables de recrutement de salariés par les entrepreneurs. En revanche, les entrepreneurs bas-normands expriment leur crainte de difficultés pour transmettre leurs entreprises. Il y a dans cette approche une démarche à engager de manière à accompagner les candidats et à valoriser les entreprises auprès de candidats potentiels. Le financement de ces reprises constitue en lui-même un dossier de fond sur lequel EDT Basse-Normandie a décidé de se mobiliser.

Autre sujet, la mécanisation et le suréquipement estimé dans la région sont perçus comme un danger collectif mais sans que les comportements individuels évoluent pour autant. L'achat raisonné, l'investissement collectif émerge timidement dans les réflexions. L'agressivité de certaines propositions commerciales, la pluriactivité et donc la concurrence déloyale militent en faveur de nouvelles approches collectives des marchés par les entrepreneurs.

D'ici fin 2006 sont prévues des réunions régionales en Pays-de-la-Loire, en Bretagne, en Bourgogne et en Ile-de-France, sur lesquelles votre magazine reviendra dans les numéros de janvier et février 2007.

EDT sur le Sima 2007

EDT vous attend sur le stand E 13 Hall 5 B du Sima qui concentre les marques majeures du machinisme. Du dimanche 4 au jeudi 8 mars 2007 au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte, vos élus EDT vous accueilleront sur l'espace entrepreneurs du stand situé dans le hall des grandes marques de l'agro équipement. Au programme : les services aux Entrepreneurs de travaux, l'écoconduite des engins et la qualification des entreprises. À noter : la semaine internationale de l'Agriculture se déroulera quant à elle du 3 au 11 mars 2007 à Porte de Versailles. Et tous les visiteurs entrepreneurs de travaux du Sima bénéficieront d'un accueil privilégié par un badge "entrepreneurs".

Consommation de fuel : encourager les économies

La réduction de la consommation de fuel des engins est un enjeu économique et financier pour l'entreprise de travaux.

Depuis deux mois, le prix du fuel est orienté à la baisse. Selon les prix suivis par le ministère de l'Industrie, prix moyens calculés sur le territoire national, le prix moyen du fuel était de 0,45 € HT début novembre 2006 pour les livraisons de 2 000 à 4 999 litres.

Amorce d'une baisse du prix du fuel

Cela étant, la baisse du prix du fuel est à relativiser dès lors que l'on observe l'évolution du prix mensuel depuis janvier 2005. Nous avons retrouvé le niveau de prix de fin 2005, mais nous sommes très loin des prix de janvier 2005 : 0,35 € le litre contre 0,45 € le litre en octobre 2006, soit 32,5 % de plus.

Quels enseignements en tirer ? Toute prévision sur l'évolution du prix du fuel à court terme étant hors de notre portée, le pragmatisme doit l'emporter sur toute autre considération. La baisse du prix est bonne à prendre comme n'importe quel autre moyen de faire baisser la facture globale qui reste fondamentalement la multiplication d'un prix par un volume consommé.

Aucune raison de baisser les bras sur toute action permettant de réduire la consommation de carburant des engins, bien au contraire. Le prix baisse mais il n'est pas "donné".

Point d'avancement sur le stage de conduite économique des engins

Les deux groupes de salariés d'entrepreneurs stagiaires de la formation à la conduite économique se sont retrouvés pour achever la formation engagée mi-juin au centre de Nozay en Loire-Atlantique. Au programme, une nouvelle journée de formation au centre et une autre au "champ".

Cette première formation est expérimentale, en l'absence de référence en la matière dans le secteur agricole et forestier. Son objectif principal est de faire évoluer le comportement de conduite des chauffeurs, la compréhension du fonctionnement mécanique étant un moyen de parvenir à cet objectif. Cette formation est dédiée plus particulièrement aux engins automoteurs dont la consommation peut monter en utilisation normale à 1 000 l par jour.

Initiée par EDT, mise en place par le Fafsea, cette formation est accessible aux salariés des entrepreneurs mais aussi aux chefs d'entreprise au travers de Vivea. L'organisme de formation continue des chefs d'entreprises a communiqué à son réseau le descriptif



Comparaison en bout de champ des résultats de tests de consommation avec le formateur.

de la formation Conduite économique. Aussi, dans le cadre du déploiement de la formation dans les régions, le centre de formation retenu pour le stage de conduite économique doit se mettre en rapport avec le contact local de Vivea pour les futurs stagiaires chefs d'entreprise. Pour les salariés des entrepreneurs, le délégué régional du Fafsea est le correspondant chargé du dossier. En quelques mois, ces deux réseaux ont été informés de ce nouveau stage de manière à faciliter le montage de stage dans les régions. Le réseau EDT – élus et animateurs – est mobilisé pour vous proposer dans les mois à venir un stage dans votre région. Plusieurs unions EDT se sont engagées pour des réunions d'information.

MAGSI Une gamme complète d'accessoires pour CHARGEURS TÉLÉSCOPIQUES TRACTO-PELLES

ACCESSOIRES

LAME BULL

BENNE A GRAPPIN

FOURCHE A FUMIER

TRANSMAG

Contactez votre fournisseur habituel.

Tél. : 02.98.24.10.00 Fax : 02.98.24.11.11 - ZA de Bel Air - 29450 SIZUN - www.magsi-agri.fr

Extension des règles relatives à l'hygiène et à la santé du travail aux indépendants sur les chantiers forestiers

Sur un amendement au Sénat, la réglementation en matière d'hygiène sur les chantiers employant des salariés, notamment dans le domaine sylvicole, pourra être applicable aux travailleurs indépendants.

À l'occasion du débat sur le projet de loi pour le développement de la participation, plusieurs dispositions d'ordre économique et social se sont ajoutées à ce texte sur l'actionnariat salarié.

Le 9 novembre dernier, le Sénat a examiné un amendement présenté par Adeline Gousseau, sénatrice des Yvelines, qui a fait observer qu'«*en ce qui concerne les travaux forestiers, l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité du travail passe par une meilleure organisation des chantiers forestiers, donc des modalités de coordination entre donneurs d'ordre et entreprises intervenantes*».

La forêt au même régime que le BTP

En mars 2006, lors du Congrès de Beaune, le président d'EDT avait fait état de l'impatience des entrepreneurs sur l'absence de sortie de trois décrets qui étaient à prendre sur la loi forêt de 2001 : le premier concerne la qualification, le second l'hygiène et la sécurité, le dernier la préretraite. Le représentant du ministre apporta une réponse claire : «*J'ai demandé au service de la sous-direction du Travail et de l'Emploi de réunir immédiatement les professionnels, et tout particulièrement les Entrepreneurs des Territoires, pour achever rapidement*

la concertation. Nous pouvons nous donner comme objectif d'aboutir sous trois mois pour ce décret. À deux mois prêts, un premier pas essentiel est fait avant d'autres, en l'occurrence la sortie des trois décrets forêt.»

Faisant état du soutien des organisations professionnelles, la présentation de l'amendement s'est également appuyée sur le précédent du bâtiment travaux publics en la matière où indépendants et salariés sont également assujettis aux règles d'hygiène et de sécurité (depuis plus de 10 ans).

Au-delà des risques de concurrence ainsi neutralisés entre salariés et indépendants évoqués dans le débat parlementaire, d'autres motifs sont à souligner : un élément positif dans le statut d'entrepreneur indépendant, un point de renforcement de l'attractivité des métiers forestiers exercés en tant qu'indépendant (voir *EDT Magazine* n°19, page 18 et suivantes).

Le Sénat a adopté cet amendement, après un avis favorable du ministre du Travail qui a souligné que «*cet amendement va dans le sens de l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité*». Son adoption définitive devra attendre la fin de la discussion du projet de loi.

Le nouveau contrat État – Office national des forêts vu par les députés

Le contrat qui fixe les grands axes du développement de l'ONF pour la période 2007-2011 vise, selon le rapporteur du budget de l'agriculture à l'assemblée nationale, «à la fois à améliorer la productivité de l'ONF, à assurer une meilleure valorisation du bois qu'il exploite et à inscrire l'action de l'établissement dans une démarche de développement durable».

Ces grands axes constituent une évolution à venir de l'environnement des entrepreneurs à laquelle il est indispensable de se préparer, un objectif que les élus

EDT se sont fixé après avoir eu connaissance du contrat de plan État ONF.

En termes financiers, le contrat prévoit notamment la poursuite du financement par l'État de la gestion de la forêt communale avec une dotation ONF de 144 millions € par an pendant les cinq prochaines années. En matière de commercialisation, il envisage d'accélérer la généralisation des contrats d'approvisionnement, au détriment du système d'enchères publiques (adjudications), afin d'atteindre un objectif de 35 % des ventes réali-

sées sous forme contractuelle d'ici 2011. En termes de modernisation des modes d'intervention de l'ONF, la loi d'orientation agricole a par ailleurs assoupli les modalités de prise de participation de l'établissement dans des sociétés privées, permettant la création de filiales. Le décret a été pris sur ce point afin de créer ONF énergie. Enfin, en contrepartie des avantages consentis par l'État, l'ONF verra désormais ses effectifs définis sur une base annuelle, en fonction des résultats économiques et financiers de l'année.

La mécanisation forestière en mouvement

Après une année 2002 particulièrement médiocre, les ventes d'engins avaient légèrement remonté en 2003 et 2004, un mouvement qui s'est poursuivi en 2005.

Chaque année, une enquête porte sur les ventes de matériels d'exploitation forestière neufs vendus dans l'Hexagone : porteurs, débusqueurs, machines de bûcheronnage, têtes de bûcheronnage. L'étude réalisée par l'Afocel laisse apparaître la poursuite en 2005 du redressement pour atteindre plus de 280 matériels, sans compter les têtes de bûcheronnage (+ 35 % par rapport à 2004), toutes les catégories de machines étant touchées par cette embellie.

Pour le bûcheronnage

Pour la seconde année consécutive, les ventes de machines de bûcheronnage dépassent le niveau des autres matériels. Après + 50 % en 2004, l'étude souligne une progression de près de 40 % en 2005 avec 125 engins. Pour les têtes de bûcheronnage seules, les 29 unités vendues atteignent le niveau de l'année précédente, la moitié de ces têtes étant commercialisées en premier équipement sur un matériel de type pelle mécanique ou autre porte-outil.

Comme l'explique Jean-Pierre Laurier de l'Afocel, "environ 140 machines de bûcheronnage neuves sont venues renforcer le parc l'an passé (125 machines automotrices et une quinzaine de pelles + tête). Inversement, des matériels mis en service dans les années 1995 ont probablement été arrêtés car à bout de souffle, les ventes n'étant à l'époque que d'une vingtaine d'engins par an plus quelques têtes sur pelles qui commençaient à apparaître en Aquitaine. À raison d'une production moyenne de 17 000 m³/an/



Porteurs forestiers.

machine, la croissance 2005 représente 1,7 million m³ de bois supplémentaires mécanisés".

Pour James Desavires en charge du dossier mécanisation à la Commission Forêt de la fédération nationale, "la mécanisation de l'abattage est apparue vers 1985 à travers l'utilisation de prototypes non adaptés au travail de l'époque. Leur fiabilité n'était pas à la hauteur des attentes des professionnels et fut responsable de nombreux dépôts de bilans. Depuis, le travail réalisé par ces engins répond mieux aux attentes des entrepreneurs, et la qualité de leurs travaux a connu une nette amélioration. Au fil du temps, les clients ont eu conscience du potentiel de ces machines de bûcheronnage. Grâce à la régularité du travail effectué, nous avons pu diminuer le stock

Nouvelle BEAUDOIN

ENRUBANNEUSES HAUTE PERFORMANCE

- enrubanne 4 à 5 ha à l'heure 100 à 120 balles
- économise 50 % de plastique
- fonctionne sans tracteur
- travaille aussi bien les balles rondes que cubiques
- permet le stockage de la paille

Matériel fiable, simple et efficace des centaines de **BEAUDOIN** le prouvent chaque année sur le terrain

C.G.A.O.

24450 Saint-Priest-les-Fougères
Tél. 05 53 52 85 65 Fax 05 53 52 55 11
e-mail : cgao24@wanadoo.fr

CONTACTEZ-NOUS



bord de route". Pour l'entrepreneur tarnais, "la technologie relative aux machines forestières évoluera toujours, avec des engins à 4, 6 ou 8 roues suivant le terrain, la pente et la taille de la machine. De nos jours, les pneumatiques des engins engendrent peu de dégâts au niveau de la structure du sol en comparaison au passage d'une chenille. Néanmoins, concernant les pelles à chenilles en coupe rase, elles seront toujours présentes sur certains chantiers, mais le transport de ces machines est plus compliqué et elles sont moins rapides et moins maniables sur les chantiers".

Le cas du bûcheronnage mécanisé du feuillu

Pour 2005, et selon une étude menée par M. Caco de l'Afocel, 45 entreprises mettant en œuvre 56 machines de bûcheronnage en feuillu seraient présentes sur le marché, ces dernières étant basées essentiellement en Limousin, Poitou-Charente et Dordogne. Pour M. Hoellinger, du Comptoir des Bois de Brives, "les feuillus mécanisés, surtout le châtaignier, représentent 15 % des livraisons à l'usine de Saillat-sur-Vienne. Le cahier des charges des pro-



Abatteuse sur son porte-char.

duits est respecté et il n'existe aucune différence sur la qualité entre bois mécanisés et bois façonnés manuellement. La mécanisation du bûcheronnage des feuillus permet une grande régularité de l'approvisionnement. Ainsi, à l'échelle nationale, le taux de mécanisation ne s'élèverait qu'à 2-3 % de la récolte feuillue totale", soit la situation du résineux dans les années 1990.

Sur ce segment, les difficultés techniques ne manquent pas, les grands constructeurs scandinaves et nord-américains n'ayant pas de matériels adaptés aux feuillus. Également, concernant les méthodes d'exploitation, trois familles sont recensées : la mécanisation à 100 % (une seule machine réalise l'abatage et le façonnage), la semi-mécanisation (passage d'un bûcheron avant ou après la machine), la mise en œuvre d'une machine pour l'abatage et d'une machine pour le façonnage. C'est cette dernière approche qu'expérimente Paul Vivion, entrepreneur et en charge des dossiers Forêt à l'Union régionale Entrepreneurs des Territoires en Poitou-Charente. "Tout reste à faire. Pour les spécialistes feuillus, quel que soit le procédé, ils arrivent tous à la même conclusion. Il est impératif de dissocier la partie d'abatage de la partie façonnage. Il conviendrait d'utiliser des machines plus rapides et plus robustes. L'idéal serait d'abattre les tiges pour les débarder entières afin de les façonner au dépôt. Par ce procédé et sous réserve de contraintes environnementales, il serait également possible de valoriser les rémanents pour des approvisionnements bois énergie."

De nouveaux aspects de la mécanisation sont à prendre en compte, tels que ceux relatifs au cablage ou au broyage. Pour ce dernier cas, les machines de broyage restent polymorphes comme leur capacité. À titre d'exemple, en Franche-Comté, la capacité des broyeurs pour la fourniture de plaquettes forestières relève d'une amplitude de 5 à 120 mètres cubes apparents de plaquettes à l'heure.

Erwan Charpentier ■

Prestations de services : des attestations à fournir aux clients

Il ne suffit plus de faire le travail. L'entrepreneur doit aussi apporter aux clients les preuves qu'il est en règle pour le faire. Lorsqu'il passe contrat avec un entrepreneur, le client doit s'assurer que ce dernier est bien en règle : juridiquement, fiscalement et socialement. Le décret n°2005-1334 du 27 octobre 2005 relatif au travail dissimulé et modifiant le code du travail liste les attestations nécessaires (voir le décret sur l'espace adhérent du site EDT).

Il s'en suit la nécessité pour l'entrepreneur de disposer tous les six mois (lorsque la durée du marché est supérieure à 6 mois) d'attestations à jour. Cette obligation ne porte que sur les marchés de plus de 3 000 €. Ces formalités sont à la charge des entrepreneurs, prestataires de services professionnels mais aussi occasionnels. En l'espèce, ce qui vaut pour les entrepreneurs vaut également pour les producteurs en diversification. C'est une bien maigre consolation qu'il est toutefois uti-

le de rappeler. EDT a mis en place la carte professionnelle de longue date qui atteste de l'identification de l'entrepreneur et très récemment Qualiterritoires qui permet une identification annuelle, une classification des travaux et la délivrance d'une qualification. Il est alors plus aisé à l'entrepreneur de satisfaire aux obligations posées par le décret de 2004. L'objectif est de simplifier la vie du chef d'entreprise mais aussi de défendre la prestation de service professionnelle.

Actualités !

€ 85

Les ministres de l'Économie, Thierry Breton, et de l'Agriculture, Dominique Bussereau, ont inauguré, début octobre, en compagnie du PDG de Total, Thierry Desmarest, la première pompe à biocarburant E85 à Paris, Porte d'Orléans à quelques centaines de mètres du siège de la fédération nationale. Le pouvoir calorifique de l'éthanol est de 30 % inférieur à celui de l'essence (et de 40 % inférieur à celui de gazole), c'est-à-dire qu'il faut 50 % d'éthanol de plus que d'essence (et 67 % de plus que le gazole) pour obtenir la même quantité d'énergie. En E85, le chiffre se trouve ramené à 40 % (ou 56 % vis-à-vis du gazole), rappelle la SAF.

Une nouvelle assiette fiscale : le carbone

L'animateur de TV et écologiste Nicolas Hulot a présenté, le 7 novembre dernier, cinq propositions destinées à interpeller les candidats à l'élection présidentielle de 2007. L'une d'entre elle a plus particulièrement été retenue : créer une taxe carbone sur le pétrole, le gaz et le charbon. Il s'agit d'une nouvelle assiette fiscale pour une nouvelle taxe qui ne repose pas sur le principe pollueur payeur connu dans le domaine de l'environnement mais utilisateur payeur... Toujours plus d'assiette, de taxe, la recette n'est pas nouvelle et les contribuables habituels connus : ceux du territoire national, sauf à faire également contribuer les importations. À noter : le carburant des avions de ligne français n'acquiesce pas en France de TIPP, ce qui n'est pas le cas des autres modes de transport.

Entrepreneurs de compostage

De plus en plus d'entrepreneurs se dirigent vers une activité de compostage plus large, comprenant le traitement des boues de stations d'épuration ou celui des déchets verts. De nouveaux matériels s'adressent précisément à ces entreprises : broyeurs et retourneurs pour le tri, le compostage, le tamisage, le broyage, et la dépollution des sols. Le salon Pollutec 2006/Ademe Énergies 2006 de fin novembre à Lyon Eurexpo s'adresse à ces entrepreneurs. La tendance la

Disparition d'Irénée Barthes

Entrepreneur, fils d'entrepreneurs, Irénée Barthes vivait l'entreprise, dévoué à ses clients, travailleur infatigable dont la maladie a fini par avoir raison le 24 octobre dernier. Il s'est battu dix ans, trouvant l'énergie en remontant sur les engins après chaque opération. Il manque à son fils Patrick, président du syndicat EDT du Gers et administrateur national qui l'a toujours connu au Syndicat des entrepreneurs. Installé en 1956 à Bérault, Irénée Barthes (à prononcer sans le s) était né le 5 janvier 1934. Ses vacances dans les années 1970 ? aller au Congrès des entrepreneurs qu'il revivait avec plaisir en regardant les vidéos. Toutes nos condoléances s'adressent à son épouse, son fils et ses deux filles.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

VIE SYNDICALE

plus nette est sans aucun doute le développement de l'offre de valorisation de déchets : valorisation matière d'une part, sous forme de matériaux de construction, mais aussi surtout énergétique (valorisation de biogaz de décharge, gazéification de biomasse, production de chaleur...) avec en corollaire l'apparition de nouveaux combustibles de substitution. À noter dans le programme du salon : une conférence sur les boues et autres co-produits de l'épuration : réglementation, modes de traitement, valorisation et un débat sur les pesticides des villes et les pesticides des champs, un domaine connu de tous les entrepreneurs.

Consommation agricole de pétrole : 2,2 sur 92,1 millions

Sur les 92,1 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) consommés en 2005, l'agriculture a consommé 2,2 millions de tep contre 49 millions de tep dans le transport routier et aérien et 15 millions de tep dans le résidentiel et le tertiaire, c'est-à-dire largement dans le chauffage de logements et de bureaux. Ces 2,2 millions de tep consommé par l'agriculture se répartissent à parts quasi égales entre la consommation des engins et les engrais et autres intrants liés au pétrole. La consommation d'énergie finale a baissé en 2005 dans

FLEXON



PROMOTION SUR TOUTE NOTRE GAMME DE CHÂÎNES

FLEXON
High Quality Chains

ELITE

- ✓ CONVOYEUR
- ✓ ÉLÉVATEURS
- ✓ CHÂÎNES À ROULEAUX

LIVRAISON dans toute la France

Grilles - secoueurs - Courroies - Vilebrequins de secoueurs

FLEXON GMBH

741, ZAC des Longues Raye
60610 LACROIX SAINT OUEN

tél.: 03 44 91 23 19 - fax : 03 44 91 23 22

tous les secteurs d'activité, en premier lieu dans l'agriculture : -2,7 %, mais aussi dans l'industrie (-0,6 %), le transport (-0,8 %). En revanche, elle a augmenté dans le résidentiel tertiaire. Que ce soit du côté des pratiques agronomiques, de la meilleure utilisation des matières organiques disponibles ou de la consommation des engins, il y a des marges de progrès possibles sans aucun doute et chaque entrepreneur peut apporter son concours. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'encourager les bonnes pratiques plutôt que de menacer, de contraindre, d'accroître les charges ou de stigmatiser vis-à-vis de l'opinion.

La puissance des engins mise en cause dans le pacte écologique



Moteur d'engin agricole, forestier, TP, industriel ?

Le pacte écologique consultable sur www.pacte-ecologique-2007.org décrit une "agriculture industrielle" qui se révèle à la fois destructrice pour l'environnement et excluante pour les hommes. "La spécialisation des systèmes de culture, le recours à des engins motorisés de très forte puissance et l'emploi croissant d'engrais azotés de synthèse entraînent une augmentation de la consommation de pétrole". L'agriculture serait devenue pour les promoteurs du pacte écologique l'un des secteurs qui participe le plus à l'effet de serre.

CPCEA : nouveau conseil d'administration

Jean-Paul Dumont, premier vice-président délégué de la FNEDT, a été élu secrétaire du bureau du CPCEA. Le conseil d'administration de la Caisse prévoyance Cadres Exploitants Agricoles a été entièrement renouvelé lors de l'assemblée générale du 27 juin dernier. La Caisse est présidée par André Garnaud.

Plan d'action MSA 2006-2010

La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole présentait mi-octobre son plan d'action stratégique pour les quatre prochaines années. Sur le plan de la réorganisation de la MSA, des nouveautés ont été annoncées : en 2010 le nombre de caisses, actuellement de 53, sera porté à 35. Toutefois, Gérard Pelhate, président de la CCMSA, a affirmé le maintien "de la proximité" qui est assurée par les élus.

D'autre part, la MSA, l'Invs et l'Inserm ont lancé en novembre une enquête d'envergure nationale visant à étudier si certaines caractéristiques du travail agricole (dont l'utilisation de phytosanitaires) sont susceptibles d'entraîner l'apparition de la maladie de Parkinson. Une première enquête a déjà permis d'observer une fréquence plus élevée (x 2) de la maladie de Parkinson chez les agriculteurs en comparaison au reste de la population.

Travailler en sécurité dans une ETA en Pays-de-la-Loire

EDT Pays-de-la-Loire et la MSA régionale ont présenté l'expérimentation qui sera prochainement lancée pour diffuser vers les entreprises et les centres de formation en agroéquipement un kit d'outils pédagogiques sur la sécurité en ETA (une vidéo, un livret et un manuel). EDT avec la MSA et les MFR ont entrepris de travailler sur l'accueil des nouveaux salariés partant du constat que 40 % des accidents du travail surviennent au cours des douze premiers mois dans l'entreprise. À la suite de cette expérimentation régionale, les promoteurs envisagent une diffusion nationale en 2007 de ces outils qui s'appuient sur l'expérience terrain des entreprises et de leur environnement.

Assemblée générale constitutive de Qualiterritoires

Le mercredi 25 octobre 2006 s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'association Qualiterritoires. 34 personnes étaient présentes à l'assemblée générale constitutive de Qualiterritoires et représentaient le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'APCA, RTE, l'ONF, la FNSEA-BCMA, la FNB, le SNACC, l'ANDAFAR et les Unions régionales EDT réunies pour cette occasion à Paris.

Présentation du projet, adoption des statuts et élection des instances provisoires ont occupé l'ordre du jour de cette première réunion de l'organisme national professionnel de qualification des travaux agricoles, forestiers et ruraux. Gérard Napias assure la fonction de président, Jean-Paul Dumont, trésorier et James Desavivres, secrétaire.

Les premiers titres de qualification sont à finaliser et les comités professionnels à réunir. Les premiers dossiers de demandes de qualification pour-



Les participants à cette assemblée réunis à Paris.

ront être traités au cours du premier semestre 2007 dès lors que l'instruction régionale des dossiers sera opérationnelle. De nouveaux membres représentant les clients des entrepreneurs sont attendus par les initiateurs de cette association.

EDT Gard signataire d'une convention de lutte contre le travail clandestin

Le syndicat des entrepreneurs de travaux du Gard a signé une convention départementale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal avec l'État représenté par le préfet et les procureurs de deux tribunaux de grande instance du Gard. Pour les entrepreneurs de travaux du Gard, cette convention est une première réponse pour faire face à la multiplication des concurrences déloyales sur les marchés.

Forum CPHSCT

La création des commissions paritaires d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CPHSCT), en 1999, a constitué une innovation pour le monde agricole et, d'une manière générale, pour l'amélioration du dialogue social sur les questions de santé au travail. Le deuxième forum des CPHSCT s'est tenu début décembre sur le thème de l'avenir de ces commissions.

Programme "1 000 chaufferies bois pour le milieu rural".

L'État soutient l'engagement des communes forestières en faveur du développement du bois énergie par une convention "développement d'une filière bois énergie en milieu rural", signée entre le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et l'Institut de formation forestière communale. EDT est associé aux comités de pilotage de cette mission dont le dernier a vu la présentation par la Fncofor de son plan d'action pour appuyer les maîtres d'ouvrages publics tout au long de leurs projets bois énergie.

Assemblée générale de l'Enfe en Alsace

Les représentants des adhérents des organisations membres de l'Enfe, dont EDT, se sont retrouvés en Alsace les 4, 5 et 6 décembre 2006 à l'écomusée d'Alsace, proche de Mulhouse. Les entrepreneurs de travaux européens ont accueilli à cette occasion leurs collègues bulgares et roumains, qui entrent dans l'Union européenne au 1^{er} janvier 2007. Au programme de ces trois jours : l'assemblée géné-

Note de la rédaction

Une coquille s'est glissée dans l'article "Arrachage de betteraves : privilégier la rentabilité" paru en pages 45 à 47 du numéro 20 de novembre 2006. En colonne de gauche, page 46, il faut lire 65 et non "655 à 70 €". Cet article a également suscité des commentaires de lecteurs entrepreneurs qu'EDT Magazine reprendra dans une prochaine édition.

17 AU 19 JANVIER 2007 ANGERS

SIVAL

Au service des professionnels et de l'innovation



LES NOUVEAUTÉS VOIENT LE JOUR AU SIVAL

SIVAL, LES SOLUTIONS D'AVENIR POUR VOTRE PRODUCTION

- 30 000 m² d'innovations, 600 exposants en matériels, agrofournitures et services.
- Un cycle complet de colloques, conférences et visites guidées pour faire le point sur l'évolution technique et économique de votre filière.

Demandez le programme complet et votre badge d'accès sur www.sival-angers.com.



Salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers

WWW.SIVAL-ANGERS.COM

PUBLICIS ACTIV 64508

rale de l'ENFE, une rencontre avec une délégation de la CEETAR, un séminaire sur le rôle de la forêt dans la politique européenne de développement rural, la visite d'un chantier de plaquettes forestières à Châtenois-les-Forges et une journée sur un programme européen sur la formation et les compétences en forêt.

La biomasse d'origine forestière

Sur deux questions : le potentiel de production de biomasse forestière et la concurrence avec les autres usages, le rapport parlementaire de l'Assemblée nationale sur le budget 2007 de l'agriculture apporte un éclairage. Selon le Plan Forestier National, la surcapitalisation de la forêt française autorise le développement d'une filière bois énergie sans préjudice pour les filières panneaux et papier. La production de bois énergie pourrait passer de 10 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) actuellement à plus de 13 ou 14 Mtep, conduisant à une récolte supplémentaire de plus de 10 millions de mètres cube. Les entrepreneurs spécialisés sauront



calculer l'impact en activité, emplois et matériels de cette prévision. Parallèlement, le plan biocombustible préparé par Claude Roy, coordinateur interministériel pour la valorisation de la biomasse devrait prévoir le développement de la biomasse ligneuse par le biais de petites unités privilégiant la valorisation locale des bois.

Pro forêt entraide

Michel Pretot remplace Gabriel Boillon à la présidence du groupement Pro forêt entraide.

Ce groupement d'employeurs développe son activité sur le haut Doubs. Il est une des actions du programme en faveur des entreprises de travaux forestiers de Franche-Comté.

Permis à point : toilettage en vue

Le Gouvernement a annoncé un toilettage du permis à point sans le remettre en cause de manière à faire face à la grogne des conducteurs de véhicules, de poids lourds mais aussi d'engins qui peuvent se voir retirer des points. 54 242 conducteurs se sont vus retirer leur permis en 2005 par retrait total de points contre 13 000 en 2001. Parmi les mesures annoncées, le point perdu pour un léger excès de vitesse sera récupéré au bout d'un an et non plus de 3 ans, les conducteurs seront mieux informés sur leur nombre de points.

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS
des Territoires MAGAZINE

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.



44, rue d'Alexis • 75682 PARIS CEDEX 14
Pour tout renseignements :
TEL 01 53 91 44 44

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Fax _____ E-mail _____

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 45 €

Je joins mon règlement : Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Carte bancaire N° _____

Date d'expiration ____ / ____ / ____



Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignements : Katell Le Corre TEL 02 98 27 37 66

ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

ETA Bon : un inventeur dans l'âme

Il n'est pas rare que des entrepreneurs, confrontés à un besoin spécifique en rapport avec une de leurs activités, soient amenés à modifier un matériel existant ou à en concevoir un nouveau. Nous vous avons déjà présenté de tels exemples. Mais, quand l'invention devient une passion, voire un second métier, c'est plus inhabituel, tout du moins dans ce secteur. C'est pourtant le cas d'Alain Bon, entrepreneur de travaux agricoles et forestiers dans les Ardennes.

Ce fils d'agriculteur, installé à Euilly-et-Lombut, au nord-est du département, ne se destinait pas tout de suite au métier d'entrepreneur. Néanmoins, depuis son enfance, il était attiré par le matériel agricole. Comme son frère dirigeait une concession à Vouziers, il débuta comme vendeur. Après le décès accidentel de ce dernier, il quitte le milieu et devient représentant en produits d'entretien professionnels puis en fournitures industrielles. Mais son naturel indépendant reprend le dessus et, de retour "au pays", il crée son entreprise de travaux agricoles et forestiers en 1993. L'occasion pour laisser libre cours à son esprit de "chercheur inventeur". Car, depuis toujours, il pense à améliorer les matériels ou à en inventer de nouveaux. Ce fut le cas par exemple en 1986-1988 où il mit au point un rouleau venant se placer au-dessus du pick-up d'une presse à balles rondes pour favoriser et homogénéiser l'alimentation de la chambre de la presse, système repris depuis par plusieurs constructeurs et qui ne lui a rien rapporté, sinon le plaisir d'y avoir pensé avant eux.

La première occasion lui est donnée par une demande de l'ONF pour l'entretien en sylviculture. "Il fallait un en-



Alain Bon est entrepreneur de travaux agricoles et forestiers, mais surtout inventeur d'équipements qui améliorent le travail ou répondent à des besoins spécifiques pour lesquels aucune solution n'existe à ce jour.

gin qui permette de réaliser des cloisonnements pour faciliter l'accès dans les peuplements. L'objectif n'était pas un gros engin, mais un matériel maniable, efficace et d'un coût raisonnable", explique Alain Bon. Il part sur la base d'un petit chenillard Same de 60 ch qu'il modifie complètement avec une structure de protection et surtout un broyeur avant de son invention. "J'ai commencé par une transmission à chaînes, mais cela n'apportait pas la sécurité nécessaire", reconnaît-il. "J'ai opté pour un boîtier avec renvoi d'angle sur le côté qui est plus sûr en cas d'à-coups. Quant au broyeur lui-même, j'ai préféré les couteaux fixes que je recharge régulièrement

plutôt que les marteaux mobiles. De plus, j'ai breveté un système pendulaire qui permet au broyeur de se relever automatiquement s'il tape une souche ou un autre obstacle. C'est très efficace et cela ne ralentit pas le travail."

Beaucoup de temps et d'énergie

Après de nombreux tâtonnements et essais – "au début, on cassait tout car on ne connaissait pas les données techniques" – le matériel est au point et son efficacité donne satisfaction. Le premier broyeur sera suivi de 2 autres, dont un plus gros de 100 ch, toujours "made in Bon" sur la base d'un chenillard agricole.

Parallèlement, Alain Bon développe son activité d'ETA avec différentes activités plus traditionnelles comme la moisson (à partir de 1997 avec une Fortschritt 517) ou l'ensilage. Cette activité va lui permettre de développer une nouvelle invention. Il utilise alors une ensileuse CMC 440 (1) sur laquelle il adapte un bec Kemper 6008 (8 rangs). "C'est une machine relativement légère comparée aux ensileuses traditionnelles et ses 400 ch suffisent largement. Elle est également très maniable avec son articulation centrale. Mais nous sommes dans une région à relief et le suivi du terrain n'est pas toujours idéal. Pour y pallier, j'ai conçu un système pendulaire qui améliore beaucoup le fonctionnement." Preuve de l'efficacité du système, les principaux constructeurs d'ensileuses ont repris depuis le principe, car malheureusement, Alain Bon n'avait pas déposé de brevet.

Dans le même ordre d'idée, il met au point une barre de coupe pour ensiler le blé, fourrage qui est utilisé en complément dans les régions d'élevage et dont il assure la récolte depuis 1995 avec un maximum de 250 ha par an. Pour cela, il utilise une barre de coupe 6 m d'une andaineuse à colza



Le broyeur avant est muni d'un système pendulaire pour son retrait en cas d'obstacle.

(machine également utilisée pour la récolte de la luzerne). Aucun brevet n'étant déposé, la "trouvaille" est à nouveau reprise par un constructeur. Mais c'est dans le domaine de l'entretien que la reconnaissance va arriver.

Une innovation révolutionnaire

Fervent chasseur, Alain Bon est amené régulièrement à réaliser l'élagage latéral des lignes de chasse. Jusqu'alors il réalisait ce travail avec une épareuse traditionnelle ; cependant, le résultat ne lui donnait pas satisfaction. Il conçoit alors un premier lamier avec 3 rotors à 2 lames de 700 mm de

diamètre pour commencer et enfin de 900 mm, soit une largeur de travail de 2,70 m. "Cela travaillait bien", reconnaît-il. "Mais le problème, c'est que les branches tombaient à terre et obligeaient à les ramasser, ce qui rallongeait la durée du chantier." Il reprend alors ses cogitations pour mettre au point, en 2002, un broyeur élagueur qui évite cette "corvée" de ramassage. Après de nombreuses heures passées sur le papier et à l'atelier, le prototype donne lieu à des premiers essais convaincants. Un brevet est déposé et la machine est présentée en 2005 à la foire de Châlons-en-Champagne où lui est décerné le 1^{er} prix

du concours de l'innovation. Le jury a été séduit par sa simplicité et la réponse à un réel problème technique. Les spécialistes du secteur sont impressionnés par cet équipement qu'aucun d'entre eux n'avait imaginé jusqu'alors. Au point qu'un groupe important prend contact avec Alain Bon pour lui racheter les droits et envisager la fabrication industrielle. Il s'agit de SMA, société du groupe Alamo, qui devrait présenter la version définitive et commerciale en fin d'année.

D'un point de vue technique, la machine est composée d'une tête de broyage entraînée mécaniquement et tournant en sens inverse,

d'une largeur de 700 mm pour un diamètre de 600 mm. Chaque tambour est équipé de 9 couteaux fixes de 200 mm. La vitesse de rotation varie de 800 à 2000 tr/mn selon les besoins. Les branches passent entre les tambours et sont broyées en petits morceaux projetés au sol où ils peuvent se décomposer plus facilement. Le bras orientable supportant la tête de broyage est à l'avant du tracteur pour assurer une bonne visibilité sur le travail, ce qui permet éventuellement de monter un autre équipement à l'arrière. Le bras et la tête sont articulés hydrauliquement pour l'orientation multidirectionnelle. La vitesse d'avancement se situe entre 5 et 10 km/h, beaucoup plus



Le premier succès reconnu est cet équipement d'élagage-broyage qui améliore considérablement le rendement du chantier, notamment en supprimant le ramassage des branches.

JOSKIN

Le transport évolue...

Une facilité de traction inégalée...

- Une gamme complète de 8 à 24T en acier spécial
- Caisse monocoque robuste
- Confort de roulage
- Grande stabilité de bennage

www.joskin.com



L'ensilage était une des activités d'Alain Bon, qui avait mis au point un système pendulaire pour le suivi automatique de l'équipement de récolte sur le sol.

rapide qu'avec une épareuse classique. Il est envisagé une version qui permettra la récupération des débris végétaux à la sortie du carter pour les stocker dans une remorque et avoir ainsi un chantier entièrement dégagé.

Ne pas s'arrêter en si bon chemin

Mais la passion du "Géo Trouvetout" est trop forte pour s'arrêter à ce succès. Les idées ne manquant pas, il se remet à l'ouvrage. Ce coup-ci, il s'attaque au problème des menues pailles qui restent sur le champ après moisson. "Du temps de nos grands-parents, on les récupérait. Aujourd'hui, cela pose un problème aux agriculteurs surtout s'ils sont adeptes des TCS", explique Alain Bon. "Il y a les

pertes de grains, mais aussi les mauvaises herbes qui sont ressemées et nécessitent des traitements coûteux et dommageables pour l'environnement. Les quantités à l'hectare sont très importantes, entre 700 et 800 kg dans l'orge, mais jusqu'à 2,5 à 3 t dans le blé." Il imagine alors un équipement adaptable sur la moissonneuse-batteuse qui permette de récupérer ces menues pailles. Une nouvelle fois, il passe de nombreuses heures dans son atelier pour concevoir, fabriquer et mettre au point cet autre prototype. Les essais réalisés cette année donnent entière satisfaction, même si des réglages et modifications sont à apporter. Le principe est simple : une auge transversale à vis est placée sous la machine à la



Cette barre de coupe montée sur une ensileuse est destinée à la récolte des céréales plantes entières avec une largeur de coupe de 6 m.

MONOSEM

NG Plus 3

15 années d'expérience
2 ans de garantie Pièces



La confiance PLUS le conseil

NG Plus 3 : toujours la profondeur optimale

- ① **Double-disques** : bonne pénétration « tous terrains »
- ② **Un seul point d'appui** au sol dans l'axe de chute des graines
- ③ **Contrôle** simultané par les deux roues de jauge
- ④ **Roue PRO** (option) de plombage de la graine

Nouveaux fertiliseurs 980 litres à ouverture « en V » pour faciliter tout type de chargement.



MONOSEM

12, rue Edmond Ribouveau - 79240 LARGEASSE
Tél. : 05 49 81 50 00

www.monosem.com



De nouveau récompensé par un 1^{er} prix à la foire de Châlons-en-Champagne, l'équipement pour la récolte des menues pailles apporte une solution efficace au traitement de ces déchets et permet leur valorisation.

sortie des grilles et envoi le produit par l'intermédiaire d'un élévateur vers une trémie de stockage de 7 m³ fixée à l'arrière et chevauchant la hotte. Les pans inclinés facilitent la vidange par basculement hydraulique. "Le produit récupéré a été donné à des bovins qui se sont littéralement jetés dessus, alors qu'ils avaient du très bon foin à leur disposition", souligne Alain Bon. "Mais on peut envisager d'autres débouchés, notamment dans le secteur énergétique. Le seul problème à résoudre est que le produit a une faible densité et prend beaucoup de volume, ce qui est un certain frein au débit de chantier. Il faudrait pouvoir le comprimer, j'ai déjà mon idée là-dessus." L'esprit d'invention est de nouveau en action...

Présenté également à la dernière foire de Châlons, il est récompensé une nouvelle fois par le 1^{er} prix de l'innovation. Souhaitant que la fabrication de cet équipement reste en Ardennes, Alain Bon a cédé les droits de fabrication et de commercialisation à la société Thiérrart, fabricant de matériels pour la viticulture.

Un avenir plus confiant

Après ces deux réussites, Alain Bon voit le futur sous de meilleurs auspices. "Toutes ces années n'ont pas été faciles entre les déconvenues et les échecs. Même financièrement, cela n'a pas toujours été facile. J'avoue qu'à certains moments, j'ai été trop naïf et cela m'a servi de leçon. Heureusement, j'avais un entourage et notamment

mon épouse qui a supporté et accepté ces épreuves. Aujourd'hui, je vais limiter mon activité d'entrepreneur aux travaux forestiers pour le privé et l'ONF et continuer mes travaux de recherche et d'invention. C'est ma vocation. Aujourd'hui, j'en récolte les fruits. Mais je vais le faire différemment, de manière moins désordonnée, en passant plus de temps à la réflexion, aux aspects théoriques, aux dessins. J'ai la chance aussi de pouvoir compter sur un cabinet d'études performant qui sait me maintenir sur les bons rails. Il ne faut pas brûler les étapes car tout n'est pas susceptible d'être bre-

veté ; il faut savoir faire le tri. Je reste toujours à l'écoute des besoins qui peuvent apparaître et j'essaierai d'y apporter des solutions innovantes. J'ai encore des idées en tête et j'ai largement de quoi m'occuper, mais de manière plus sereine que ces dernières années."

Olivier Fachard ■

(1) Bien connue dans la région pour la récolte de la luzerne à destination des usines de déshydratation, cette machine est d'ailleurs toujours en service.



L'aspect pratique n'a pas été oublié avec le basculement hydraulique de la trémie en cours de récolte.

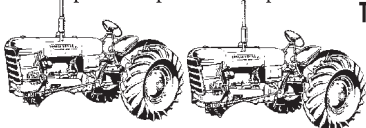
LIBRAIRIE, plus de 60 livres sur tracteurs anciens

et également patrimoine rural, vidéos, T-shirts - Nouveau catalogue c/2 timbres.

Des cadeaux

Père Noël

Vente, par correspondance depuis 1996



TRACT MACHINE PASSION
BP 21- 77940 VOULX
Téléphone/fax :
01 64 31 05 18

www.tractmachinepassion.fr

Recherche BISOM TRAC pour photos



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE REVUE
EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX
ENTREPRENEURS DE SERVICES
AGRICOLAS, FORESTIERS ET RURAUX

ABONNEMENT pages 18 & 47

Marchés publics : points de repères et témoignages

Avant de répondre aux appels d'offres, il faut déjà les trouver. Les entrepreneurs ne peuvent pas se contenter d'attendre que les collectivités locales les sollicitent et les préviennent. Une recherche active s'impose.

Quel que soit le montant, toutes les relations commerciales avec une collectivité locale sont définies par les règles du code des marchés publics. Le principe de base est la transparence et l'accessibilité de l'information. La dernière mouture du code des marchés de septembre 2006 ne remet pas formellement en cause le seuil des 4 000 € en dessous duquel la transaction n'est pas soumise à une procédure formalisée. Néanmoins, cela ne signifie pas que l'on peut tout faire. Dans les faits, le principe de la mise en concurrence au premier euro reste de mise. Personne n'est à l'abri de la surveillance, plus ou moins bienveillante, des citoyens ou des concurrents. Du coup, les élus et les collectivités locales ont tendance à privilégier un minimum de formalisme et la jurisprudence récente les encourage à abandonner certaines pratiques anciennes qui consistaient à saucissonner les opérations...

Les particularités des marchés de travaux

Il existe trois types de marchés : travaux, fourniture et service, dont les règles de publicité et de procédure varient légèrement. En dessous de 90 000 €, et pour les trois types de marchés, l'acheteur est libre d'utiliser le mode de publicité qu'il souhaite. Au-dessus de 90 000 €, il doit



Mobiles sur la route, dispersées sur les supports de publicités, les avis d'appels public à la concurrence (AAPC) sont difficilement tous repérables.

nécessairement passer par le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) ou par le Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). Pour les marchés

de travaux qui concernent plus particulièrement les entrepreneurs, la publicité au niveau européen ne devient obligatoire qu'à partir de 5,9 M €, alors que cette obli-

gation existe dès 750 000 € pour les marchés de service et de fourniture.

Question procédure, les marchés de travaux conservent de la souplesse (procédure négociée et dialogue compétitif) jusqu'à la limite de 5,9 M €. Les marchés de services et de fourniture tombent sous le coup de la procédure d'appel d'offres stricte dès 230 000 €. Mais, dans les faits, la grande majorité des marchés de travaux sont réalisés selon la procédure des appels d'offres ouverts dite à deux enveloppes.

Qu'est-ce qu'un Mapa ?

Pour les montants inférieurs, les règles des marchés publics sont assouplies. On dit qu'elles sont adaptées (sous entendu aux besoins de l'acheteur public). Ces adaptations concernent la publicité et la procédure.

Sites où trouver des annonces

- www.achatpublic.com
- www.batitel.com/offres
- www.e-marchespublics.com
- www.journal-officiel.gouv.fr
- www.klekoon.com
- www.legannonces.com
- www.marches-publics.gouv.fr
- www.marches-securises.fr
- www.francemarche.com
- www.vecteurplus.com
- www.marchespublicsaffiches.com

Avec un peu de pratique, le web donne accès à 85 % des annonces de marchés public.





Les collectivités locales privilégient les entreprises habituées à travailler sur la route.

Val d'Oise : 450 km à faucher

Le conseil général du Val d'Oise vient de lancer un appel d'offres pour un marché de service de travaux de fauchage et entretien des dépendances du réseau routier départemental. Les offres devaient être remises le 30 novembre. Il s'agit d'un des plus gros marchés de l'année. Trois lots géographiques sont proposés, chacun pour un montant compris dans une fourchette de 300 000 à 1 200 000 € et pour une longueur de voirie de l'ordre de 80 km chacun, soit au total environ 450 km d'accotement à faucher.

Depuis plus d'une décennie, le conseil général du Val d'Oise fait appel à des entreprises privées pour complé-

ter l'activité de la régie départementale qui assure le service hivernal. Outre les prestations de fauchage et de débroussaillage des accotements des ronds-points, le marché consiste aussi à nettoyer les pistes cyclables.

Jusqu'à maintenant, ce sont des entreprises du paysage qui ont obtenu les marchés. D'ailleurs, le règlement de la consultation exige des certificats de qualifications professionnelles. "Nous ne connaissons pas les entrepreneurs des territoires", reconnaît Franco Pasador, responsable du service gestion et entretien du réseau routier au conseil général qui se dit prêt à les rencontrer. Le conseil général verrait

d'un bon œil les groupements. "C'est une sécurité, avec plusieurs sociétés solidaires, nous sommes assurés que le travail sera effectué", remarque le fonctionnaire qui souligne toutefois que l'expérience des entreprises en travaux sur route constitue un critère de sélection déterminant. "Une entreprise qui n'aurait qu'une expérience en espace vert ne serait pas retenue", prévient-il. Les entrepreneurs de travaux ruraux auraient par conséquent des atouts à faire valoir.

Contact : C. G 95 service routier
01 34 25 38 94.
<http://marches.valdoise.fr/valdoise/index.php> référence marché 2006-01-26-28.

seppi m.
THE BEST FOR FARM & FOREST

Broyeurs pour l'agriculture, la sylviculture et l'environnement

SEPPI M. s.r.l. - F-10000 Troyes - 3 Rue des Jardins - Tél 03 25 49 93 63 - Fax 03 25 49 93 66 - conscience.seppi@wanadoo.fr - sales@seppi.it - www.seppi.com

Pour la publicité, le seuil se situe à 90 000 €. Dans ce cas, l'acheteur peut utiliser le mode d'information écrite de son choix et par exemple se suffire d'une information sur son site internet. Question procédure, la limite se situe à 230 000 €. Dans ce cas, l'acheteur a la possibilité d'utiliser une procédure allégée mais qui reste néanmoins très formalisée.

Où trouver les annonces des marchés publics ?

Selon Vecteur Plus, une société de veille économique, seul un tiers des annonces de marchés paraissent au BOAMP. Le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics est même très largement dépassé par la presse régionale qui publie 42 % des annonces. Toutefois, c'est aujourd'hui le web qui est le principal média de diffusion des marchés publics puisque 52 % des annonces de marché sont publiées sur la toile. Dans 23 % des cas, les annonces sont publiées sur plusieurs médias, dont 3 % sur les trois. Toutefois, cela signifie que plus des trois quarts des annonceurs n'en utilisent qu'un seul. Dans ce cas, le BOAMP est largement dépassé. Seules 17 % des annonces y sont publiées en exclusivité. Il s'agit généralement des plus grands marchés. La presse régionale a, elle aussi, perdu sa primauté sur ce secteur puisqu'elle ne conserve l'exclusivité que pour 25 % des annonces. Le web a la préférence des collectivités locales, du moins pour les Mapa. Ainsi, 35 % des acheteurs publics se contentent d'une annonce sur un site internet. Si l'on considère que le BOAMP est également en ligne et que des sites reprennent les annonces parues dans

la presse régionale, l'internet permet de suivre 85 % des annonces de marchés ! C'est aujourd'hui un outil indispensable. Toutefois, son utilisation nécessite un minimum d'organisation.

Comment utiliser internet ?

La presse régionale offre encore un avantage sur la toile : l'information y est d'une certaine manière regroupée. Inversement, l'information sur internet est totalement dispersée entre une multitude de sites de collectivités locales. Les communes ou les intercommunalités sont en effet en droit de considérer que la publicité sur leurs sites est "adaptée à la situation". Il existe une très grande différence d'attitude de la part des collectivités locales en la matière. Néanmoins, les plus grandes d'entre elles, à commencer par les régions et les conseils généraux, ont créé des espaces dédiés aux marchés publics. D'autres collectivités locales, comme le conseil général du Bas-Rhin, réservent leur site internet aux seuls Mapa inférieurs à 90 000 €.

Les collectivités utilisent également leur site pour répondre à l'obligation légale de publier les avis d'attribution des marchés publics de l'année précédente. L'analyse détaillée de ces avis apporte des informations commerciales précieuses. Les grandes villes et les grandes intercommunalités procèdent de la même manière. Ainsi Rennes Métropole, Nantes, Angers ou Lille mettent en ligne leurs annonces d'appel d'offres.

Il est donc possible de se constituer une liste de sites de collectivités locales couvrant l'essentiel du territoire d'intervention de l'entreprise. Avec un peu d'habitude,

En bref

SITE AGRIAVIS.COM

L'achat d'un matériel agricole est souvent sujet à de nombreuses interrogations. Pour aider à se forger une opinion, le site Agriavis.com propose de recueillir les avis des utilisateurs de matériel agricole. Ce site gratuit, qui référence également plus de 3 500 matériels (4x4, quads, voitures utilitaires, logiciels informatiques...), se veut une véritable base de données pour comparer les caractéristiques techniques des matériels agricoles. Chaque mois, les meilleurs avis, c'est-à-dire des remarques pertinentes, seront récompensés par des lots significatifs provenant de partenaires du monde agricole, à savoir des chèques carburant offerts par Total, des batteries Varta, des outillages Facom, des kits de protection phytosanitaire Dupont, des bons d'achat Siligom, des outils portatifs Bosch... L'échange entre les professionnels de l'agriculture est l'un des objectifs de ce site. Diverses informations liées à l'actualité du machinisme agricole émailent enfin ce tout nouveau site.

www.agriavis.com





RIMAN
La Qualité du Spécialiste

**Optimisez
votre outil
de travail**





Exigez

RIMAN

- Téléscopique
- Chargeuse
- Tracto-Pelle
- Chargeur compact

auprès de votre concessionnaire

www.riman.fr - France Equipement : Tél. 02 40 98 10 98

un quart d'heure de veille par semaine peut suffire à suivre l'actualité sur un territoire départemental.

Externaliser la veille ?

Des entreprises spécialisées offrent des services de veille économique pour repérer les appels d'offres. Nationale comme Vecteur Plus ou Achat public, certaines, comme Marchés Public Rhône-Alpes-Grand-Sud, ont une vocation régionale. Cette société propose des formules d'essais de trois mois. D'autres plates-formes comme Francemarché.com offrent un service d'alerte gratuit. Ainsi, le 20 novembre dernier, on pouvait y prendre connaissance d'un appel d'offres lancé par la ville de Limoges concernant l'entretien de boisement. Elle n'avait pas été publiée au BOAMP mais par les quotidiens régionaux La

Montagne et Le Populaire du Centre. Francemarché.com est un GIE dédié aux marchés publics crée en 2005 par 65 titres de la presse quotidienne régionale. Il convient toutefois de savoir qu'il ne peut offrir

une veille exhaustive puisque cette plateforme n'est alimentée que par les 42 % d'annonces publiées dans la presse régionale. Chaque entrepreneur aura intérêt à s'inscrire à plusieurs listes de diffusion. La so-

ciété Vecteur Plus propose des services plus pointus et plus complets, mais payants. Reste à comparer tous ces services.

François Delaunay ■

Marché bois énergie : cinq entrepreneurs bretons se regroupent

C'est en perdant un appel d'offres que 5 entrepreneurs du Morbihan ont eu l'idée de se regrouper. Ainsi, les sociétés Hamont, Hello, Brulé, Jean et Rural, toutes cinq spécialistes des travaux agricoles et ruraux, viennent de constituer un GIE pour produire de la plaquette forestière. "Il y a un an, nous avons répondu ensemble à un appel d'offres du conseil général d'Ille-et-Vilaine", explique Michel Hamont. Cependant, l'union de leurs dix épareuses n'aura pas suffi à l'emporter. Qu'importe. Ils ont tiré bénéfice de l'expérience. "Cela nous a permis de voir que nous pouvions travailler en commun et unir nos forces", prévient Michel Hamont. Il ne leur en fallait pas plus pour s'aventurer sur d'autres chemins et partir à la conquête du marché du bois énergie. "Nous nous équiperons d'un gros broyeur à marteau. Dans un premier temps, nous le louerons, ensuite nous envisagerons une acquisition", développe-t-il. Habitué à travailler avec les collectivités locales, les 5 entrepreneurs comptent bien répondre aux marchés publics de fourniture bois énergie. "Nous avons appris à le faire pour les travaux de fauchages, nous saurons adapter notre savoir-faire aux marchés de fourniture", annonce Michel Hamont, confiant, même s'il entend bien aussi répondre aux particuliers et aux entreprises.

Contact : Michel Hamont, Tessiac, 56380 Guer, tél. 02 97 22 18 46.

beaucoup de vitesse, un seul essieu!

4600105 km/h

COLAERT ESSIEUX SYSTEM

"une réputation de technicité, de fiabilité et de service"

toujours un tour d'avance

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBECQUE Tél+33 3 28438550 Fax+33 3 28436863 e-mail: commercial@colaertessieux.fr www.colaertessieux.fr

Chambre de commerce et d'industrie : une grande sœur à l'écoute

Affiliés aux chambres de commerce et d'industrie, les entrepreneurs – tous secteurs confondus – utilisent pourtant peu les services qui leur sont offerts. Inversement, les CCI les connaissent souvent mal. Mais lorsque des rapports se créent, ces dernières se révèlent efficaces.

Préparer la transmission de son entreprise, régler un problème juridique, échanger avec d'autres secteurs d'activités, communiquer, revendiquer auprès des pouvoirs publics... les degrés d'intervention des CCI sont divers et les services, souvent gratuits, sont nombreux et encadrés par des techniciens spécialisés. Encore peu représentés dans les chambres consulaires, les entrepreneurs ont pourtant des cartes à jouer avec les CCI. Certains ne s'y sont pas trompés comme Michel Chapus, en Midi-Pyrénées, qui a pu faire réaliser un annuaire en ligne des entrepreneurs de sa région ou Régis Macé, en Bretagne, qui participe tous les mois à un programme de rencontres inter-entreprise organisé par sa CCI.

mairie d'une commune de Haute-Loire, connaît les entrepreneurs. *"Ils participent à la qualité de nos territoires. L'entrepreneur, c'est du pain béni pour ma commune"* Dans son Massif-Central natal, le paysage change avec l'émergence des "nouveaux ruraux" explique-t-il. Pour lui, la ruralité est l'avenir. *"On aura de plus en plus besoin d'entrepreneurs de service. Un entretien de 1000 m² de forêt, 3000 m² de terrain, ce sont des prestations pour les entrepreneurs qui doivent être multi-actifs, en se regroupant, échangeant du matériel et en ayant des projets communs. Cela fonctionne bien dans d'autres pays comme l'Italie et l'Espagne."* Ce militant de la ruralité, comme il tient à se définir,

est convaincu que les entrepreneurs doivent se prendre en main. *"Ce sont des orphelins du milieu agricole et les CCI doivent s'en occuper plus. Mais elles n'ont pas vocation à faire du porte à porte. Par contre, nous pouvons communiquer sur l'existence de ces entreprises. Et ce sont des services gratuits"*, insiste André Marcon qui précise que la CRCI d'Auvergne se placera comme maître d'ouvrage dans le cadre du système européen Feader (1), qui pourrait intéresser les entrepreneurs de travaux, quel que soit leur secteur d'intervention. À Agen, Jean-Alain Mariotti, président de la CCI du Lot-et-Garonne, exprime lui aussi son intérêt pour ces professions. *"Ici, 11 % de la population active travaille*



Le message d'André Marcon, premier vice-président de l'ACFCI et président de la CRCI d'Auvergne, aux entrepreneurs : *"J'ai un grand espoir. La ruralité, c'est le territoire d'avenir. Investissez vos CCI. Demain, les marchés se situeront chez vous. Regroupez-vous. Soyez innovant"*.

dans le secteur primaire, c'est important. Les services à l'agriculture se déve-

Le message des CCI

"Les entrepreneurs ne font pas appel aux CCI et les CCI ne se sont pas suffisamment penchées sur les besoins de ces professions", constate André Marcon, vice-président de l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) et président de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Auvergne (CRCI). Pourtant, cet élu, hôtelier de profession, engagé dans le développement touristique de sa région et

Midi-Pyrénées : un annuaire en ligne et une aide juridique

Michel Chapus, président d'EDT Midi-Pyrénées, a démarré ses premières relations avec la CCI il y a 6 ans. *"Je souhaitais communiquer sur nos professions et la CCI, avec le concours d'une employée de la chambre d'agriculture du Tarn, a créé un annuaire en ligne de nos entreprises (ndlr : des membres EDT). Nous réfléchissons maintenant à l'intervention d'un technicien de la CCI sur des points particuliers dans nos assemblées générales. Nous avons aussi orienté vers cette chambre un jeune entrepreneur, Jean-Louis Sabatier, qui avait des problèmes d'ordre juridique"*, ajoute Michel Chapus. L'intéressé confirme : *"J'avais une ETA mais je fais aussi du TP. J'étais au régime MSA et ça ne collait pas pour répondre à un appel d'offres sur le chantier de la ligne TGV Valence/Figueras. Les techniciens de la CCI m'ont alors conseillé sur le choix du régime juridique de mon entreprise. Je fais de l'enfouissement de lait de chaux pour le traitement des sols sur ce chantier, pendant un an. C'est une technique spécifique pour laquelle j'ai d'autres travaux en prévision."*

Annuaire des EDT du Tarn : entrepreneurs-territoires. albi. cci. fr



“Une entreprise ressortissante d'une CCI peut avoir son audit de transmission et une mise sur le marché. On peut le faire de façon très publique ou très discrète. Il faut y penser cinq ans à l'avance. Mais nous apportons aussi des conseils pour développer de nouveaux marchés. Ce sont des services gratuits”, explique André Marcon.

loppent. Dans notre bureau, nous avons une experte-comptable spécialisée dans le secteur agricole et, au début des années 1990, nous avons accueilli un congrès de ces professions. Donc, nous les connaissons. Mais les entrepreneurs doivent s'impliquer. L'association Gascogne environnement, par exemple, dans laquelle intervient un ingénieur de la CCI, regroupe des industriels qui ont besoin d'évoluer sur des thèmes environnementaux. Pourquoi ne pas l'investir ?”

Investir les bureaux

En effet, peu d'entrepreneurs se tournent vers les CCI. “On n'ose pas trop y aller, par méconnaissance”, note Christian Jean, président depuis quatre ans d'EDT Drôme-Ardèche. Cet entrepreneur de travaux agricoles, près de Valence, a pourtant “pris son bâton de pèlerin” pour faire le tour des collectivités locales et des chambres consulaires afin de faire mieux connaître la profession. “Une fois par mois, je me rends à la CCI et je suis présent à toutes les réunions de chambres”, précise-t-il. En 2004 et 2005, l'entrepreneur, contacté par la CCI, a participé à une foire des métiers

destinés aux collégiens. “Près de 3000 élèves sont venus avec leurs parents”, explique l'entrepreneur, qui intervient aussi en Maison familiale et rurale. Pour mettre en avant la profession, Christian Jean a d'autres idées, comme créer une porte ouverte qui s'intitulerait “d'entreprises en entreprises” pour que se rencontrent les entrepreneurs et le public. “On pourrait monter l'opération avec une dizaine de collègues pour le printemps prochain. La CCI est partante pour financer le marketing et la communication de l'événement.” Michel Gabillon, à la tête d'une ETA/TP d'une trentaine de salariés et vice-président de la CCI d'Isère, en charge du secteur industrie, confirme l'importance d'investir les CCI : “De notre côté, on apporte aux CCI cette notion de petite entreprise qui manquait.”

Des collaborations fructueuses

En Bretagne, les entrepreneurs ont trouvé des soutiens. “Claude Lemé, entrepreneur en ETA/TP dans le Morbihan, est élu membre de la CCI depuis 1998. Aux dernières élections, deux autres entrepreneurs ont fait leur entrée : Gilles Efflam en

Côtes-d'Armor et Jean Gaby en Ille-et-Vilaine. C'est important pour faire remonter les demandes”, explique Jean-Marc Leroux, animateur à EDT Bretagne. Le plafonnement de la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée est passé de 3,5 % à 1,5 %. “Les CCI ne sont pas sourdes à nos appels et n'ont pas hésité à interpeller les députés et les ministères de l'agriculture et des finances”, ajoute l'animateur qui regrette, malgré cela, que les entrepreneurs de la région ne se tournent pas suffisamment vers les CCI. “Il y a toute une éducation à faire, mais à double sens. Les chambres ne comprennent pas toujours la profession. Nos élus auraient besoin d'une personne référente dans chaque CCI”, conclut-il. Ceci dit, les collaborations existent. En 2003, des formations de mise à niveau pour la conduite de l'ensileuse, moissonneuse et tracteur-remorque sont mises en place avec une aide logistique de la chambre. “Ils gèrent la recherche des formateurs et des locaux. Côté EDT, nous communiquons auprès des entreprises et cherchons matériels et terrains pour la pratique. Le FAFSEA finance l'opération, répétée chaque

année”, explique Jean-Marc Leroux.

Nouvelles formules pour la formation

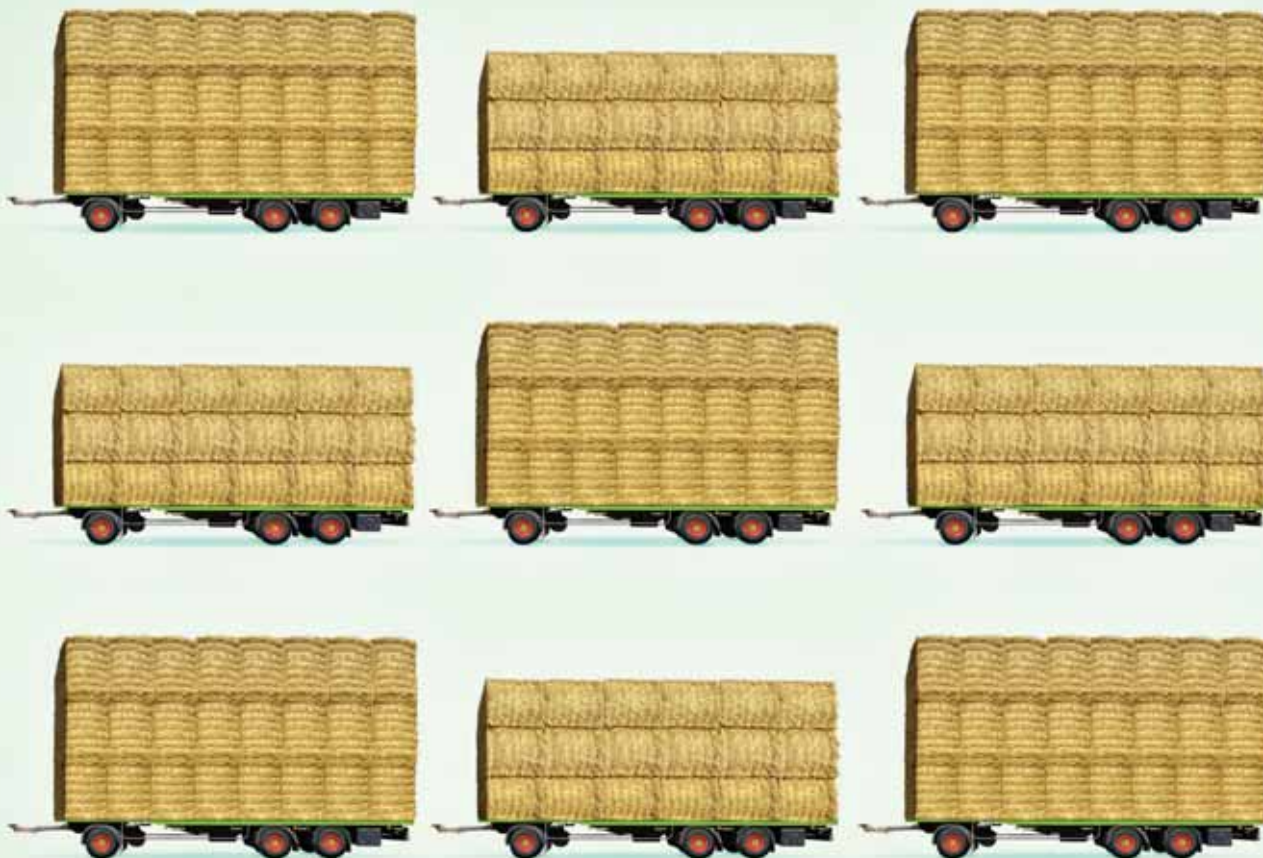
En Bretagne toujours, des projets innovants sont en cours pour l'organisation de journées thématiques d'information, plus des conseils individuels pour les entreprises en difficultés financières. Mais la CCI lance aussi ses propres initiatives comme le “programme Plato”, des rencontres mensuelles qui regroupent tous les secteurs d'activités confondues, et auxquelles participe la jeune ETA costarmoricaine de Régis Macé : “Nous sommes une quinzaine d'entreprises, de la petite entité à la grosse structure de 300 salariés. Le programme dure deux ans. Nous avons deux coaches, Adecco et Bio3G (ndlr : agro-alimentaire), qui font part de leur expérience. À chaque session, nous travaillons sur des sujets avec un spécialiste : satisfaction des salariés, marketing de l'entreprise, vie du gérant, gestion des conflits... C'est très enrichissant. Tous les trimestres, une assemblée plénière réunit les participants des années précédentes et nous nous retrouvons à près de 200 chefs d'entreprises. Un véritable réseau s'est créé. C'est important pour lier un tissu car les marchés se font beaucoup par connaissance. Ce programme permet une ouverture d'esprit. La CCI, c'est notre chambre, je pense qu'on a vraiment intérêt à travailler avec eux.”

Frédéric Ripoché ■

(1) Le Fond européen agricole pour le développement rural entrera en fonction à partir du 1^{er} janvier 2007 pour apporter un soutien au développement rural. (www.europa.eu ou www.agriculture.gouv.fr sur les deux sites, inscrire feader dans les barres de recherche).

QUADRANT 3400

Le transport n'a jamais été aussi compétitif.



CCB

QUADRANT 3400

Toujours sans compromis avec la fiabilité et la qualité de la paille, la QUADRANT 3400 repousse les limites du rendement : jusqu'à une tonne de paille par minute peut être pressée avec 2 balles seulement. **Les balles les plus grosses du marché – 120 x 100 cm – qui, après le standard CLAAS 70 x 120 cm vont devenir le nouveau standard européen.** Résultat : vous stockez un maximum de balles sur un plateau pour circuler, en toute sécurité, sur toutes les routes, y compris sous les ponts. Le transport de la paille n'a jamais été aussi compétitif.

Notre culture nous pousse à aller plus loin.

Le spécialiste de la récolte | claas.fr

CLAAS



Créances : comment faire rentrer l'argent

Comment éviter que vos créances ne se transforment en impayés ? Avez-vous pris toutes les précautions nécessaires pour garantir vos créances ? De l'amiable au judiciaire, quelles solutions choisir ? Vous augmenterez vos chances de paiement en passant d'une culture orale et volatile à une culture écrite et opposable.

1. Choisissez vos partenaires

La santé financière de vos clients évolue très vite, il vous faut détecter rapidement tout signe d'affaiblissement. Vous pouvez consulter les sites de renseignements sur les entreprises, questionner votre client sur ses difficultés et interroger ses partenaires.

2. Clarifiez vos relations commerciales : utilisez l'écrit

Par manque de temps, l'écrit ne trouve pas toujours sa place dans le monde des affaires. Pourtant, c'est le moyen de preuve le plus fiable pour défendre vos droits. Un bon de commande, un devis, un bon de réception des travaux signés de votre client permettront de prouver, à l'amiable comme au judiciaire, l'accord des parties. L'établissement de conditions générales de vente ou de prestations adaptées à chaque entreprise établit par avance les règles du jeu. Ces clauses doivent être mentionnées sur vos documents commerciaux (facture, devis).

3. Réagissez vite

Un client se doit d'être suivi et une créance réclamée. Plus le laps de temps est important entre la livraison du bien ou la réalisation de la prestation et la relance du client en vue du paiement, plus le recouvrement de la créance sera difficile. Les relances à la fois écrites et verbales sont nécessaires. Vous pouvez déléguer cette mission en interne ou en externe. Mais vous devez rester acteur de votre projet de recouvre-

ment et sensibiliser l'ensemble des intervenants de votre entreprise, notamment vos salariés.

4. Écoutez votre client

Votre client ne paye pas, pourquoi ? En donnant la parole à votre client, vous comprendrez la cause du litige. Difficulté financière ou réclamation liée à vos prestations ? Soyez partie prenante dans la résolution du litige. Évitez la politique de l'autruche. Résoudre les réclamations vous permettra d'obtenir des clients satisfaits qui vous paieront.

5. Relancez : du temps et de la méthode

Il appartient à chaque entreprise de définir une procédure de relance client et d'établir des outils efficaces et automatisés permettant une action permanente.

Béatrice Morival, CNGE, Eure, Réseau CER France ■

Notre conseil

- Adaptez vos actions de recouvrement en fonction de vos chances de remboursement et des frais éventuels liés à la procédure.

- Attention, ne tardez pas : en cas de redressement ou de liquidation judiciaire de votre client, votre créance sera suspendue pendant la procédure et risque d'être irrécouvrable à terme.

De l'amiable au judiciaire : quelles solutions choisir ?

• La solution amiable : à privilégier

Rechercher une solution amiable est une phase obligatoire ; c'est la solution la moins coûteuse qui, en plus, vous permettra de conserver votre client.

• La mise en demeure : un préalable

Une mise en demeure par voie de lettre recommandée avec accusé de réception ou d'acte d'huissier est un préalable à toute action judiciaire.

• La procédure de chèque impayé : rapide et peu coûteuse

Cette procédure peu connue est rapide et peu coûteuse. Après deux présentations d'un chèque devant la banque revenant impayées, la banque délivre un certificat de non-paiement. Une demande de paiement est signifiée par voie d'huissier. À défaut de paiement, l'huissier délivre un titre exécutoire permettant la mise en œuvre des mesures d'exécution.

• La procédure d'injonction de payer : efficace

Cette procédure est unilatérale, rapide, peu coûteuse et efficace (pas d'audience devant le tribunal). Un créancier impayé dépose une requête devant la juridiction compétente (formulaire pré-établi) et le juge rend une ordonnance après avoir vérifié sur pièces la réalité de la créance, en l'absence tant du demandeur que du défendeur. Cette ordonnance est signifiée par voie d'huissier. À défaut d'opposition du débiteur, le créancier obtient un titre exécutoire permettant la mise en œuvre des mesures d'exécution.

• La saisine du tribunal : une procédure contradictoire

La saisine du tribunal est une procédure contradictoire (chacune des parties expose ses arguments devant le juge), permettant également l'obtention d'un titre exécutoire pour le créancier.

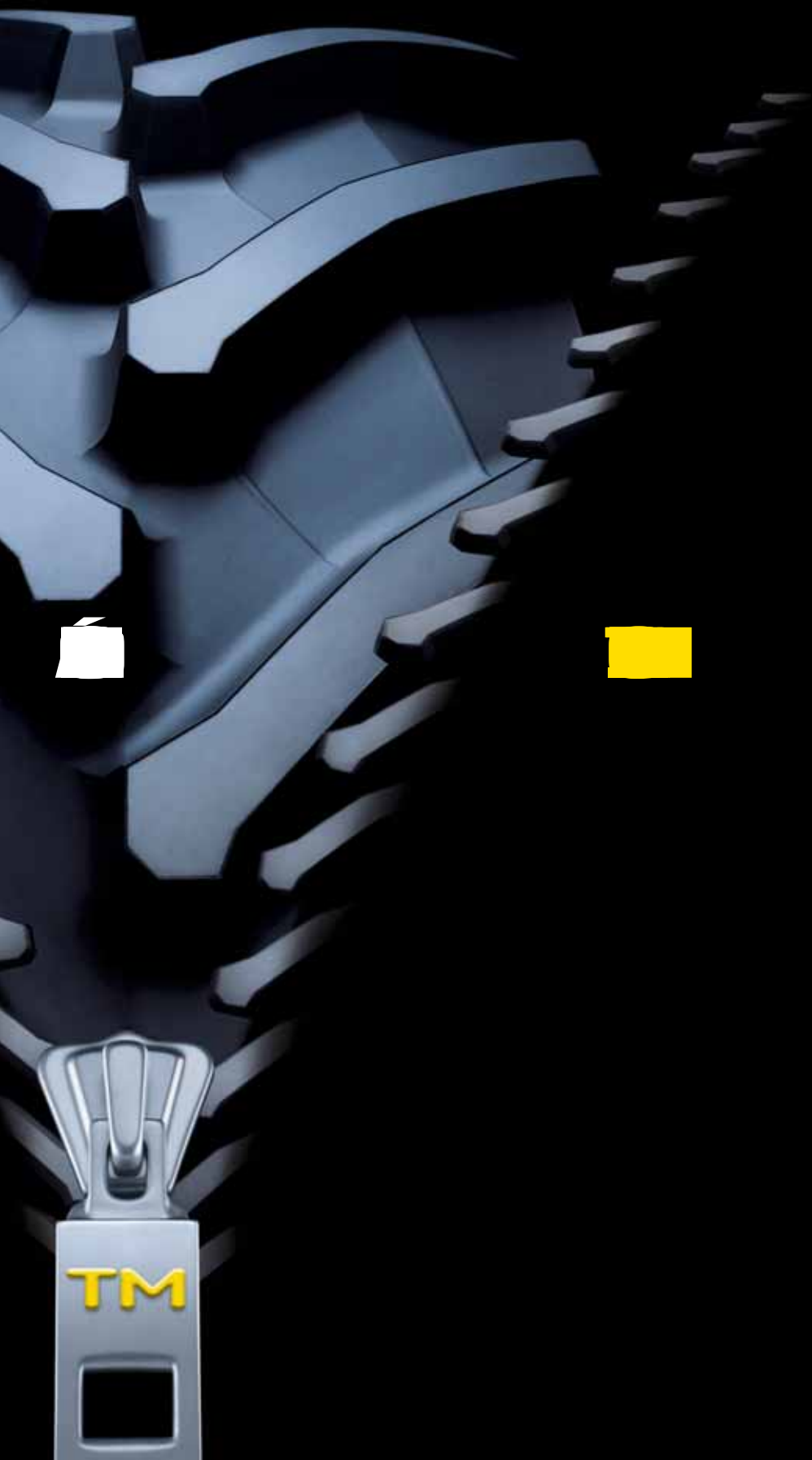


La marque Trelleborg va se distinguer sur tous les grands pneus radiaux de la gamme TM. Les premiers seront les TM900 High Power, suivis des TM800, TM700, TM600 et de tout le reste de la gamme. Trelleborg produit et vend les pneus agricoles **PIRELLI* TM** depuis 1999, en se focalisant sur la technologie, la qualité, la fiabilité et la longévité

*Marque donnée sous licence à Trelleborg pour les pneus agraires.



de chaque produit. La recherche et l'innovation sont les valeurs de Trelleborg, un grand manufacturier spécialisé dans l'agriculture depuis plus d'un siècle. Avec Trelleborg, la gamme TM perpétuera la tradition tout en regardant vers l'avenir.



Recul du marché du machinisme

Le premier trimestre 2006 voit un recul de 7 % du marché national du machinisme agricole après la relative stabilité de 2005. Tous les secteurs sont concernés, à l'exception des moissonneuses-batteuses qui ont connu une hausse sensible.

Il faut probablement imputer cette baisse à une combinaison de facteurs climatiques et économiques comme la sécheresse, la baisse du revenu agricole, la crise permanente des secteurs viticole, arboricole et avicole ou encore la hausse des cours des matières premières et de l'énergie. Et malgré des marchés de la viande bovine et porcine se maintenant et des productions agricoles non alimentaires avec des perspectives de développement intéressantes, les prévisions pour la fin de l'exercice restent à -5 %, même si une reprise semble se dessiner pour la fin de l'année. Malgré tout, l'industrie française résiste bien avec une hausse de 2,7 % de son activité (les +7 % des machines compensant les -8 % des tracteurs). Les exportations sont en baisse de 1 % après 12 années de hausse consécutives, les résultats par pays étant très variables

(-39 % aux États-Unis, +31 % en l'Allemagne, +14 % dans les pays de l'Est).

Moissonneuses-batteuses en haut de l'iceberg

Une embellie est néanmoins constatée en récolte où le marché des moissonneuses-batteuses est en hausse de 5,5 % (1850 unités) et bien que les commandes de cet automne soient en hausse de 30 % par rapport à 2005, les prévisions tablent sur la stabilité en 2007. Les autres marchés de récolte sont tous à la baisse avec -12 % pour les ensileuses automotrices, -23 % pour les presses à balles carrées, -18 % pour les presses à balles rondes et -9 % pour les faucheuses conditionneuses, surtout traînées. Les prévisions pour 2007 sont plutôt stables, les régions d'élevage montrant un meilleur dynamisme économique que les régions de grandes cultures.



Le marché du machinisme présente des résultats contrastés selon les secteurs : hausse de 5,5 % des moissonneuses-batteuses, baisse de 9 % des tracteurs standards et de 23 % des grosses presses à balles carrées.

À fin septembre, les tracteurs standards sont en recul de 9 % (-9,5 % sur les 12 derniers mois) et la fin de l'exercice est prévu à -8 %. La puissance moyenne reste stable (115 ch) due principalement à la nouvelle progression des + de 180 ch (+5 %) compensant la baisse de 10 % des - de 180 ch. Parallèlement, le marché des tracteurs vigne et verger affiche une nouvelle baisse de 29 %. La baisse en enjambeurs est moins importante (-4 %) et les machines à vendanger enregistrent une nouvelle baisse de 10 % (450 unités) consécutive à celle de 20 % en 2005. De leur côté, les chargeurs télescopiques, dont seulement la moitié est immatriculée selon les estimations, continuent leur progression (+5,7 % à 3700 unités) qui devrait se poursuivre en 2007.

L'embellie de 2004 du marché du travail du sol n'aura pas duré et des baisses entre 5 et 20 % sont pré-

vues dans toutes les catégories de matériels, semoirs et épandeurs d'engrais compris. Le marché des pulvérisateurs reste stable en nombre et progresse en valeur. La nouvelle loi sur l'eau, qui impose un certain nombre de mesures sur les techniques d'application (Zones Non Traitées) et sur les matériels (gestion des fonds de cuve ou dispositif anti-débordement au remplissage), devrait avoir des répercussions sur la modernisation du parc, d'autant plus que les contrôles obligatoires vont enfin se mettre en place. Enfin, le secteur des véhicules de transport devrait terminer l'exercice sur une baisse de 4 % (21000 unités toutes catégories confondues) malgré une reprise durant le dernier trimestre, mais les résultats sont variables selon les catégories, ceux des matériels d'épandage (épandeurs de fumier, tonnes à lisier) sont plus encourageants.



La crise du secteur viticole n'est pas sans effet sur le marché du matériel, les seuls tracteurs spécialisés affichant une nouvelle baisse de 29 %.

Olivier Fachard ■

Claas dévoile ses Axion

Depuis le rachat de Renault par Claas, le renouvellement des gammes se faisait attendre pour certains et ce n'est pas le changement de couleurs qui avait suffi à les contenter. Aujourd'hui, de nouveaux Axion brillent sur le marché. Cette série, qui renouvelle l'offre dans le secteur des plus de 150 ch, comprend 5 modèles de 163 à 225 ch et s'intercale entre les Ares 800 et les Atles 900.

Cette série apporte de nouveaux standards en matière de confort et de technologie. Les Axion sont équipés de moteurs Deere Power System Tier III de nouvelle génération. Offrant une cylindrée de 6,8 l, ils intègrent des technologies de pointe en matière de réduction des émissions. Ce sont l'injection électronique à rampe commune et 4 soupapes par cylindre, un turbo à géométrie variable et la recirculation des gaz d'échappement refroidis. Ces moteurs développent des puissances maxi de 174 à 230 ch, mais les modèles Axion 840 et 850 disposent en plus du Claas Power Management. Cette fonction permet de "booster" ces moteurs dans certaines conditions (travail à la prise de force ou demande de puissance hydraulique) pour atteindre des puissances respectives de 240 et 260 ch.

La technologie au service de l'utilisateur

Pour utiliser au mieux cette puissance, les Axion reçoivent la transmission Hexashift avec 6 rapports sous charge et 4 gammes robotisées. Elle bénéficie de nouvelles fonctionnalités de commandes avec le Drivestick comme en mode automatique Hexactiv qui lui permet de toujours sélectionner le bon rapport en fonction de la charge et des conditions de travail. À partir du terminal Cebis, le chauffeur peut sélec-



La cabine dispose de commandes ergonomiques sur le nouvel accoudoir multifonctions et le terminal Cebis.

tionner la plage de régime de passage automatique des rapports ou le rapport de démarrage. Des nouveaux développements sont en cours et un Axion doté d'une transmission à variation continue d'origine ZF devrait être présenté au prochain salon Agritechnica.

Le circuit hydraulique à centre fermé (load sensing) de 110 l/mn est en rapport avec ces puissances. Il peut recevoir 5 distributeurs électrohydrauliques à commandes proportionnelles dont 2 sont actionnés depuis le joystick Electropilot et 3 depuis l'accoudoir. Une fonction hydraulique au choix peut être commandée depuis les ailes arrière. La prise de force dispose de 3 régimes (540, 540 Eco et 1000 tr/mn) et un régime proportionnel, tandis qu'une prise de force avant est disponible avec le relevage avant intégré.

des compensateurs d'oscillations sur les relevages et la suspension de cabine Hydros-table déjà largement éprouvée. Dans la nouvelle cabine, l'ergonomie a été particulièrement soignée avec l'accoudoir multifonctions qui regroupe les commandes principales tandis que les fonctions auxiliaires sont centralisées sur la console. Le nouveau terminal Cebis, que les utilisateurs de Lexion apprécient déjà, dispose d'un fonctionnement intuitif et d'une utilisation simplifiée par un bouton et une touche. Il permet notamment la programmation des automatismes de gestion des manœuvres en fourrière avec le Claas Sequence Management. L'entretien de ces tracteurs n'est pas en reste et a été simplifié (radiateurs déplaçables) par l'emploi de connexions par Bus-Can et l'information des intervalles de maintenance par le terminal Cebis.

Olivier Fachard ■



La nouvelle série de tracteurs Axion de Claas comprend 5 modèles de 163 à 225 ch.

Le fleuron technologique de Deutz-Fahr

En collaboration avec le lycée agricole de Savy-Berlette (Pas-de-Calais), le TTV 1160 de Deutz-Fahr a été testé durant une semaine. La maniabilité, le confort et l'équipement d'origine de ce tracteur de 155 ch (puissance nette) ont été appréciés (1).

Deutz-Fahr est présent sur le marché des tracteurs à variation continue depuis la fin de l'année 2002. Le constructeur propose deux modèles, les TTV 1145 et 1160, d'une puissance respective de 161 et 173 ch Iso TR 14396 (puissance brute) ou de 139 et 154 ch ECER24 (puissance nette).

Considérés comme les fleurons technologiques de la gamme, les TTV sont dotés d'une transmission à variation continue fournie par ZF. On retrouve la même transmission sur les Steyr, Case CVX, New Holland TVT et John Deere de la série 6000 mais le système de gestion et de commande est propre à Deutz-Fahr.

Le constructeur n'a pas prévu à ce jour de commercialiser de TTV de plus forte puissance. Le TTV est davantage conçu comme un tracteur polyvalent, doté d'un poids total, d'un empattement et d'une monte en pneumatiques (540/65R28 à l'avant et 650/65R38 à l'arrière) correspondant à un tracteur de 150 ch. Le moteur Deutz qui l'équipe délivre en effet une puissance nette de 154 ch sur le papier. Le TTV est donc bien un tracteur de milieu de gamme.

Lors de la pesée à la bascule, le TTV a affiché un poids à vide, sans masse avant, de 6,920 tonnes, dont 4,280 tonnes sur l'essieu arrière, soit une répartition avant/arrière de 38%/62%.

Le prix tarif indicatif client avant négociation est de 104 000 €. En standard, le tracteur est équipé du pont avant suspendu, de la sortie load-sensing, de la suspension mécanique de la cabine et du relevage avant.



Les TTV 1145 et 1160 présentent un empattement identique : 2,767 m. Leur poids à vide annoncé et leur poids total autorisé sont également les mêmes.

Le couple moteur maximal de 1200 à 1725 trs/min



L'accessibilité au filtre à air et à la jauge à huile moteur est aisée.

Le TTV1160 est doté du moteur Deutz B F 6M 1013. Sa cylindrée est de 7,145 litres. Il est doté d'un turbo-compresseur et d'un échangeur air-air pour refroidir l'air de sur-alimentation. Ce moteur est doté de deux soupapes par cylindre. Au passage au banc du TTV1160 au lycée agricole de Savy-Berlette,



La visibilité à l'avant est très bonne.

nous avons mesuré une puissance maximale de 160 ch à la prise de force, c'est-à-dire un peu plus que la puissance nette annoncée par le constructeur. Cette puissance maximale a été obtenue au régime moteur de 2 000 tours/minute. Le couple maximum mesuré était de 610 N.m. Chose caractéristique (et remarquable !) des moteurs modernes, cette valeur de couple est obtenue sur une large plage de régime moteur, ce qui garantit une grande souplesse d'utilisation du moteur. Le couple est pratiquement maximal de 1 200 à 1 725 tours/minute.

Une cabine lumineuse

L'accès à la cabine est bon. Le toit vitré et teinté est très apprécié car il amène encore d'avantage de luminosité dans une cabine comportant, il est vrai, une importante surface vitrée. Au besoin, un store coulissant protège du soleil. L'ergonomie des commandes est bonne. Les commandes tombent bien sous la main grâce notamment au "joystick". Ce joystick se bascule d'avant en arrière pour augmenter ou réduire la vitesse. L'inversion du sens de marche s'obtient en utilisant soit le levier inverseur à gauche du volant, soit les deux boutons situés sur le pommeau du joystick. Sur ce dernier, multifonction, on trouve également les contacteurs pour commander deux distributeurs hydrauliques ainsi que le relevage. Les deux autres distributeurs hydrauliques se commandent à partir d'un petit levier en croix situé sur l'accoudoir solidaire du siège. Les commandes de débit hydraulique et de temporisation des distributeurs se situent sous le rabat de l'accoudoir. Ce sont des boutons tournants. À noter que l'on ne peut moduler débit et temporisation que pour deux des quatre dis-



Le toit vitré de la cabine (en standard) permet d'avoir une vue sur le chargeur frontal. Il apporte également beaucoup de luminosité dans la cabine, ce qui est agréable.

tributeurs. Seul le débit peut être réglé pour les deux autres. Sous ce rabat, on trouve également la commande "ASM" ainsi que les commandes de gestion de la transmission. Le bouton



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

*LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE*



BIGAB 10-14



BIGAB 15-19



BIGAB 10-14



BIGAB 15-19

LES PORTE-CONTENEURS BIGAB ARRIVENT EN FRANCE.

Beaucoup d'entrepreneurs en Europe ont modifié leur mode de travail par l'utilisation du porte-conteneurs BIGAB et cette tendance se confirme chaque jour. La principale raison est la possibilité de transporter différentes charges sur un même châssis.

Cette méthode de travail donne à votre entreprise un moyen de transport multifonction et plus rentable.

Le matériel BIGAB est composé de 7 modèles différents et de nombreuses options sont possibles.

La gamme varie de 4 tonnes à 20 tonnes de charge utile et permet ainsi de répondre à tous vos besoins.

Pour tout renseignement sur le matériel BIGAB, les différents modèles et les options possibles, veuillez contacter votre commercial régional ou vous rendre sur le site www.forsmw.com.

FORS MW
We make it easy

Usine:
E-mail: info@forsmw.ee
www.forsmw.com

Agent/Importateur - France:

NEW SOLAGRI
129 RD 349
62990 BEAURAINVILLE
TEL: (+33)0321061715
FAX: (+33)0321814225
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.
Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.

www.cs-reklam.se

LE SUCCES N'EST PAS UN HASARD!

Niveau sonore à l'extérieur et en cabine

Mesure à l'extérieur (distance par rapport au tracteur : 5 m) : 90 dB

Mesure à l'intérieur de la cabine

Régime moteur (tours/minute)	Niveau sonore
850	85 dB
1700	84,4 dB
1900	89,5 dB
2200	95,5 dB

“ASM” permet de gérer automatiquement l'enclenchement et le désenclenchement du pont avant et du différentiel en fonction de la vitesse et de l'angle de braquage des roues avant. On trouve également les boutons de paramétrage de la transmission.

Une transmission high-tech

La transmission est fabriquée par ZF. Elle est d'origine Steyr. Elle comporte une partie mécanique (trains épicycloïdaux) et hydraulique. Elle permet une variation continue de la vitesse de 0 à 40 km/h. Les boutons de paramétrage de la transmission sont au nombre de trois. On trouve le sélecteur du mode de conduite. Ce bouton permet de choisir entre la conduite en mode manuel, la conduite en mode automatique ou celle en mode prise de force. Pour la première, le basculement vers l'avant ou l'arrière du levier multifonction permet logiquement d'aller plus ou moins vite. Pour la seconde,

après avoir enregistré un objectif de vitesse de travail, une double impulsion sur le bouton situé sur le côté gauche du levier multifonction permet “d'appeler” le tracteur qui gèrera automatiquement le moteur et la transmission pour y parvenir. En mode prise de force, on définit également au préalable une vitesse de travail objective et on règle le régime prise de force souhaité avec le levier d'accélérateur à main. Le deuxième bouton de gestion de la transmission gère la réactivité de la transmission. S'il est tourné à fond dans le sens horaire, la réactivité sera maximale. Le dernier bouton permet de définir le mode de conduite, à savoir plus ou moins économique. En mode puissance, bouton tourné à fond à droite, on n'autorise que très peu le tracteur à baisser son régime moteur. En mode économique, on l'autorise à descendre jusqu'à



L'ergonomie des commandes est très bonne. Les joysticks de la transmission et des distributeurs se trouvent sur l'accoudoir et sont solitaires du siège.

LES BONS PÂTURAGES FONT LES BEAUX TROUPEAUX



Le semoir VREDO spécial prairie resseme sans travail du sol préalable :

- Gain de temps et réduction de vos coûts d'implantation,
- Sans interruption de pâturage, productivité accrue,
- Sème tous types de graines de 7 à 200 kg/Ha,
- Largeur de travail de 1,30 à 2,90 m,
- Entre rang : 7,5 cm.



LA TECHNIQUE VREDO

- Distribution rang par rang par cannelures, enterrage par système doubles disques. Pression par ressorts double spires pour un suivi optimal du terrain.
- Rappui par rouleau lisse lestable ou rouleau plombeur à disques en fontes : débattement individuel pour une bonne fermeture de la ligne de semis même en conditions difficiles.
- Entraînement de la distribution par roue mécanique : encombrement réduit pour une meilleure facilité d'approche en bordures de parcelles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTER DELTA FORCE

167, Route de Lorient - BP 52118 - 35921 RENNES Cedex - Tél. 02 23 46 43 46 - Fax. 02 23 46 10 31 - www.delta-force.com



**Mesure hydraulique :
67 litres/minute dès 1 300 tours/minute**

Régime moteur	Débit mesuré	Pression
Ralenti	44 l/min	208 bars
1400	67 l/min	210 bars
1800	67 l/min	210
2200	67 l/min	210

Dès le régime moteur de 1300 trs/min, on obtient le débit hydraulique maximal. On a également apprécié la bonne précision des boutons de réglage des débits hydrauliques



Le tracteur testé était équipé d'une voie hydraulique de gros diamètre (1 pouce) pour autoriser les gros débits hydrauliques et éviter les phénomènes de laminage de l'huile. Cet équipement est en standard.

1600 tours afin de travailler au couple maximum et de réduire la consommation.

On a apprécié pour les travaux à la prise de force la fonction "contrôle automatique de la prise de force arrière". Elle permet son activation ou désactivation en fonction de la hauteur de relevage programmée.

**Jean Moullart,
Agriavis.com**

(1) La puissance ISO TR 14396 ou 2000/25/EC est une puissance "brute" mesurée au volant moteur, le moteur n'étant équipé ni de silencieux ni de filtre à air. La puissance nette, celle qui nous intéresse (norme OCDE et baptisée ECER24) s'obtient à la prise de force. Pour comparer des tracteurs entre eux, il est donc nécessaire d'y faire attention.

Dernière minute : une nouvelle programmation de la transmission vient de sortir...

Ce nouveau programme intervient sur le mode automatique et améliore la conduite du tracteur.

Ainsi, il est possible de conduire et maîtriser l'avancement du tracteur par la seule pression sur la pédale de frein.

Sur route par exemple, une fois la vitesse programmée à 40 km/h et l'accélérateur à main enclenché, il suffit au conducteur de jauger le freinage du tracteur par simple pression sur la pédale de frein pour ralentir à l'approche d'un virage, voire s'arrêter à un stop en maintenant la pédale de frein enfoncée.

Une fois la pédale relâchée le tracteur repartira et atteindra sa vitesse de 40 km/h en mode économique, soit à un régime moteur de 1850 tr/min.

LE DESERT VIT
NOUS EN TIRONS LE MEILLEUR



Saphir et Solitaire

Semoirs mécaniques et pneumatiques





De 3 à 12 m.

**MAITRISE
PARFAITE DE LA
PROFONDEUR ET
DU RAPPUYAGE**

Le secret :

doubles disques
décalés + roues
plombeuses
montés sous
parallélogramme

**AUSSI EFFICACES
SUR LABOUR
QUE SUR SOLS
DECHAUMES
EN TSL (technique
sans labour).**



LEMKEN
THE AGROVISION COMPANY
www.lemken.com

JF STOLL LEMKEN FRANCE
BP 50032
45801 St Jean de Braye Cedex
Tél : 02 38 61 11 12
www.jflemkenstoll.fr

Le nouveau pneu de Michelin ne manque pas de qualités

En lançant le MultiBib, Michelin met la barre très haut dans le domaine du pneu radial agricole. Cette série 65 qui remplace, pour les tracteurs standard de 80 à 200 ch, le XM 108, dont la réputation était déjà bien ancrée dans le secteur, repousse les performances et cela aussi bien au champ que sur la route.

Le défi technologique relevé par les services de recherche et développement du manufacturier de Clermont-Ferrand n'était pas des moindres. En effet, il s'agissait de concilier performance au champ et longévité sur route, deux critères antagonistes. Après 4 ans de travail, 20 variantes explorées, 108 000 km effectués au centre d'essais d'Almería en Espagne et 75 000 heures d'activité chez des agriculteurs et des ETA à travers l'Europe (sur des tracteurs réalisant de 1200 à 1500 heures en moyenne par an), le MultiBib apporte des résultats très intéressants. Il répond en effet aux besoins actuels : plus de temps passé sur la route à une vitesse qui augmente (jusqu'à 50 km/h dans certains pays), et plus de traction, notamment sur sol humide.

À l'aise au champ comme la sur route

Avec les techniques employées (choix des matériaux, conception des différentes parties du pneu et notamment des zones de contrainte), le MultiBib offre des performances nettement supérieures aux pneus série 65 du marché, pour exemple le XM 108 qui était déjà la référence du segment. Il se caractérise notamment par une surface d'empreinte de 10 % supérieure à ce dernier, soit une pression au sol

réduite et une réduction du compactage. À charge égale, il se gonfle à une pression inférieure (environ 0,2 bar) et possède un taux de flèche (capacité d'écrasement) le plus élevé du marché. Cette souplesse et cette forte déflexion lui permettent de travailler à basse pression sans endommager les sols.

Sa bande de roulement élargie et une hauteur de barrettes augmentée de 11 % lui confèrent une capacité de traction accrue, même sur sols humides. La restitution de la puissance à la roue est supérieure de 5 % pour un taux de glissement donné et sa résistance à l'avancement est réduite. L'angle, la forme des barrettes et leur espacement améliorent également le débouillage sur terrains collants.

Mais c'est au transport sur route que les qualités du MultiBib s'expriment pleinement avec une longévité accrue de 35 % par rapport au XM 108 grâce à des barrettes plus hautes, plus larges et au profil de sommet plus plat. Ces caractéristiques lui confèrent un comportement routier plus sûr (tenue dans les virages, réactivité) et plus confortable (souplesse et uniformité de la carcasse). La gamme MultiBib est la seule du marché en indice de vitesse D (65 km/h) qui permet de rouler à cette vitesse à seulement 1,6 bar de pres-



Le nouveau MultiBib de Michelin, destiné aux tracteurs de 80 à 200 ch, remplace le XM 108 dans la gamme agricole.

sion, sans nuire au confort de conduite.

Le MultiBib, fabriqué dans l'usine de Troyes, sera commercialisé dès novembre chez les distributeurs et 13 dimensions seront disponibles du 440 au 650 et de 24 à 42" (du 440/65R24 au 650/65R42) qu'il est recommandé de monter sur des jantes plus larges, aux normes ETRTO, mais identiques à celles déjà employées pour le XM 108. Parallèlement, 226 modèles de tracteurs sont

déjà référencés en 1^{ère} monte, le segment des séries 65 étant un des seuls du marché en progression (il représente 16 % du marché total et a été multiplié par 4 en 7 ans). Avec ce nouveau pneu, Michelin, déjà leader sur ce segment de marché, compte bien conforter sa place. Il est utile de signaler que le XM 108 sera conservé pour l'instant en 6 dimensions destinées aux tracteurs vigne et verger.

Olivier Fachard ■



Outre ses performances aux champs, le MultiBib offre un meilleur confort et plus de sécurité au transport sur route.

Semer plus large : à chacun sa solution

Les semoirs de grande largeur sont une réponse possible à l'amélioration des performances des chantiers. Les solutions proposées par les constructeurs sont nombreuses et le choix n'est pas facile.

Pour améliorer le rendement des chantiers de semis il n'y a que deux solutions : augmenter la vitesse d'avancement ou augmenter la largeur de travail.

La première solution a ses limites. Une vitesse excessive n'autorise pas une bonne maîtrise de la trajectoire. La précision du semis en termes de régularité et de profondeur s'en ressent très vite. La puissance demandée croît également rapidement.

Si l'on souhaite maintenir ces paramètres dans des valeurs raisonnables, il est donc normal d'envisager une augmentation de largeur de travail. C'est alors que d'autres contraintes apparaissent. Au-delà de trois mètres, se pose le problème de la largeur au transport sur route. La masse des ensembles devient importante. Elle nécessite une réflexion approfondie pour respecter les sols tout en permettant une bonne utilisation des tracteurs. La réponse des constructeurs à ces exigences est variée et s'adapte à chaque situation.

Pour ce qui est du transport, deux conceptions se présentent : le transport en long avec changement du point d'attelage, ou le repliage. Le transport sur plateau est toujours envisageable, d'autant qu'il existe actuellement des plateaux à relevage hydraulique très performants. Cette solution reste cependant gourmande en capital et en temps.

Transporter en long ou replier

Sur certains équipements, les roues de transport en long peuvent être celles de travail que l'on déplace. Il est alors impératif de pouvoir maîtriser sans difficulté le changement de position en toutes circonstances. Les semoirs "Accord DT" de 6 m et 6,6 m, pour une trémie de 1500 l, correspondent à cette conception. Sur d'autres modèles, ce sont des roues spécifiques au transport qui s'escamotent au travail. C'est le cas par exemple des semoirs Accord DT qui comportent deux trémies équipées d'un système de dosage à gros débit pour semer en 8 ou 9 m de large avec une capacité totale de 2000 l. La présence de ces roues et de leur support alourdit l'ensemble et demande un équipement hydraulique supplémentaire. Il est nécessaire de dételer le semoir mais ces versions procurent une plus grande sécurité sur route.

Le repliage est une solution séduisante et relativement simple si le semoir est seul. Le transport pneu-



En grande largeur, la maîtrise de profondeur sur toute la largeur de travail n'est pas toujours aisée, ce qui peut amener à adapter une roue à l'extrémité de la rampe de semis.

matique s'est imposé en matière de semis en grande largeur. Il a rendu les choses plus faciles avec les barres de semis équipées d'une tête de distribution séparée de la trémie. Les éléments de mise en terre et les poids sur chaque soc sont identiques à ceux des semoirs moins larges. Les choses deviennent plus délicates si le semoir est associé à un outil de travail du sol qui alourdit sensiblement les éléments à relever. La conception assistée par ordinateur et les performances des circuits hydrauliques actuels permettent d'envisager sans crainte de replier des éléments lourds. Il n'en reste pas moins que le repliage modifie la position du centre de gravité, ce qui peut nuire au comportement routier de l'ensemble. Pour réduire les risques en version portée, le semoir peut disposer de roues d'assistance au transport esca-




**Reprendre son labour et préparer son sol
pour le semis simplement et efficacement**

27110 LE NEUBOURG • Tél. 02 32 35 16 33 • www.bonnel-sa.com



Pour effectuer un travail de qualité, le choix et la pression de gonflage des pneumatiques du semoir et du tracteur deviennent un élément essentiel du réglage.

motable comme sur le CS 6003 de Kuhn qui travaille sur 6 m. Les équipements les plus lourds sont traînés et équipés d'un train de pneumatiques. Selon les modèles, ces pneumatiques sont partiellement ou totalement escamotés au travail. Sur les versions repliables, le contrôle du travail de l'extrémité de la rampe de semis n'est pas toujours facile. C'est pour cette raison que Sulky équipe son semoir Maxidrill RW d'une roue de jauge en bout de la rampe sur une version qui va jusqu'à 9 m de largeur. Associé à une trémie de 4 000 l, ce semoir est doté d'une grande autonomie.

La pression de gonflage : un réglage essentiel

Avec l'augmentation de largeur se pose également le problème du poids. On assiste inévitablement à une augmentation sensible du poids de l'outil. Le besoin d'autonomie entraîne également une augmentation du volume de la trémie, donc de sa masse. On arrive alors à des ensembles qui peuvent atteindre ou dépasser les 1 000 kg de masse par mètre de largeur avec un équipement de travail du sol lourd.

Les tracteurs modernes permettent sans difficulté d'entraîner de tels ensembles, mais qu'en est-il au niveau de la pression sur un sol fragile, à l'endroit du passage des roues ? La répartition des masses sur les pneumatiques prend alors toute son importance. Elle diffère cependant beaucoup selon la disposition de la trémie. En version portée arrière, elle entraîne un report important du poids sur les roues arrière



Le transport pneumatique permet d'atteindre des largeurs importantes tout en assurant une grande régularité d'alimentation.

du tracteur. Ces dernières ont alors une excellente adhérence mais doivent parfois être amenées à des pressions de gonflage incompatibles avec le type de travail recherché, surtout si les distances à parcourir sur route sont importantes. Le choix des pneumatiques et de leur pression de gonflage apparaît comme un des éléments essentiels du réglage. Le remplissage des trémies portées arrière est parfois difficile car, sur certains modèles, il faut enjamber la rampe de semis pour atteindre la trémie. C'est ce constat qui a amené Kuhn à proposer une trémie coulissante facilitant le chargement.

En version traînée, la trémie peut atteindre une capacité importante, donc une très grande autonomie. C'est le cas par exemple de la version Cirrus d'Amazone qui dispose d'une trémie de 5 000 l. Une trémie étroite offre une meilleure visibilité, mais il est indispensable qu'elle soit largement ouverte pour faciliter le remplissage. La facilité de chargement est également liée au fait que la trémie est bien séparée des rampes de semis. Il est cependant essentiel de vérifier la masse sur chaque roue et le type de pneumatiques employés. Avec ce genre de trémie, on peut atteindre des rendements horaires exceptionnels de l'ordre de 7 à 8 hectares par heure, mais la maniabilité sur route et dans la parcelle s'en ressent fortement et ne s'adapte pas à tous les parcellaires.

Tenir compte de la maniabilité et du chargement

Le choix d'une trémie à l'avant du tracteur permet d'effectuer un rééquilibrage des masses en plaçant jusqu'au tiers du poids total du semoir sur le relevage avant. La trémie venant en remplacement des masses avant, on observe même une réduction de la masse totale tout en assurant une excellente maniabilité dans la parcelle. La trémie avant facilite également le remplissage puisqu'aucun autre élément ne vient gêner son accès. Sur route, avec mauvaise visibilité, la circulation devient cependant plus délicate selon la forme et les dimensions de la caisse. Le choix doit également se faire en fonction de l'utilisation du tracteur. Un ensemble traîné pourra être attelé et dételé rapidement pour une plus grande polyvalence du tracteur, alors qu'un équipement porté avant demandera plus de travail pour son adaptation. En revanche, la trémie pourra servir à d'autres tâches, comme l'épandage d'engrais ou l'alimentation d'un autre type de semoir.

La trémie avant peut également participer à l'amélioration de la qualité du travail du sol. Elle peut être équipée d'un rouleau tasse avant auto-directionnel qui rappuie le sol entre les roues du tracteur, sans pour autant poser de problème dans les virages. En matière de semoir, le choix doit se faire également en fonction de la technique de travail du sol choisie et des outils associés, ce qui ne simplifie pas la tâche.

Gérard Vromandt ■

Tracteurs de grande puissance : un marché qui progresse

Avec une nouvelle progression de 5 % durant le 1^{er} trimestre 2006, les tracteurs de plus de 200 ch ne sont plus un secteur confidentiel du marché. Avec l'évolution vers l'augmentation des largeurs de travail, ils sont de plus amenés à effectuer de nombreux travaux lourds et leur potentiel est impressionnant. De plus, chez l'ensemble des constructeurs, ils rassemblent ce qui se fait de mieux en matière de technologie de pointe, que ce soit pour les transmissions, l'hydraulique ou la gestion électronique des organes.

La catégorie des plus de 180 ch (les statistiques officielles du Sygma ne prenant pas en compte les seuls + de 200 ch) devrait atteindre 1600 unités pour l'exercice 2006, ce qui approcherait les 6,5 % du marché total des tracteurs standards. Cela peut paraître peu, mais ce chiffre a presque doublé en quelques années. Les constructeurs l'ont bien compris puisque tous proposent dans leurs gammes une série grande puissance comprenant 2 à 6 mo-

dèles et le maximum de puissance, encore inférieur à 300 ch voici 2 ans, atteint allègrement les 360 ch aujourd'hui.

Avec l'application prochaine des normes Euro Tier III en matière de réduction des émissions, de nouvelles motorisations arrivent en particulier chez les constructeurs qui se sont fait une spécialité de ce type de tracteur. Faisons un tour d'horizon de l'offre actuelle.

TRACTEURS GRANDES PUISSANCES

5 modèles à découvrir de 140 à 225 chevaux

XTX

XtraSpeed

8 VITESSES EN CONTINU



NOUVEAUX XTX145 et XTX165

Des atouts essentiels :

- 4 gammes de 8 vitesses, procurant le meilleur étagement jamais offert sur un tracteur à transmission semi-continue
- Motorisation BêtaPower - Cummins Common Rail très sobre, avec système Power Management
- Concept MCCORMICK à châssis monobloc en fonte pour une fiabilité et une robustesse à toute épreuve
- Superbe cabine MCCORMICK à 4 montants disponible avec suspension hydropneumatique
- Choix de 5 modèles, en 3 versions : XTX145, XTX165, XTX185, XTX200, XTX215

MCCORMICK c'est une gamme complète de tracteurs standard et spécialisés de 25 à 280 Ch. distribuée par plus de 75 concessionnaires indépendants.

MCCORMICK France, Dpt Ventes et Marketing, Clos Saint-Jean 52115 Saint-Dizier Cedex. Tél : 0825 825 392 Fax : 03 25 05 00 47 E-mail : ventes.marketing@mccormick-intl.com

MCCORMICK
Depuis longtemps et pour longtemps



A member of the ARGO Group

MCCORMICK est une marque mondiale du Groupe ARGO



Les nouveaux Magnum de Case IH sont la 5^{ème} génération de ce tracteur qui a toujours été une référence dans cette catégorie de puissance.

Les nouveaux Magnum de Case IH

La nouvelle série Magnum est la 5^e génération de ce tracteur construit déjà à plus de 100 000 exemplaires en plus de 20 ans et qui a toujours été une référence dans cette catégorie de puissance. Elle reprend les caractéristiques qui ont fait sa force tout en recevant de nouveaux équipements pour les adapter aux exigences récentes. Cette série comprend 4 modèles dont la puissance nominale (ISO), atteinte à 2 000 tr/mn, s'échelonne de 224 à 309 ch, puissance fournie par des moteurs Cummins 6 cyl. Tier III de 8,3 l pour les 3 premiers modèles et 9 l pour le 310. Ils sont à 4 soupapes par cylindre, turbo à refroidissement intermédiaire, injection à rampe commune. Conçus à partir d'un châssis portant le moteur, ils reçoivent en standard une transmission Full Powershift 19 x 4 (boîte rampante 23 x 6 en option) économique avec un régime limité à 1650 tr/mn pour atteindre les 40 km/h. Le Magnum Controller combine accélérateur à main et changement des vitesses avec automatismes "champ" et "route" pour le passage automatique des rapports. Ils reçoivent également un nouveau pont avant suspendu et leur maniabilité est assurée par un rayon de braquage de seulement 4,60 m. L'hydraulique load sensing est en rapport avec la puissance avec un débit de 142 l/mn (220 l/mn en option) et la présence de 5 distributeurs auxiliaires. Le relevage arrière développe une puissance de 8 550 à 10 200 kg et peut être complété par un relevage avant de 5 000 ou 6 000 kg. Dans la cabine, le nouveau terminal AFS 200 est compatible ISO-Bus et différents systèmes de guidage, développés en partenariat avec Trimble, sont disponibles.

New Holland série T8000

Remplaçant les TG, cette série comprend 3 modèles d'une puissance nominale de 248, 273 et 303 ch avec de nombreuses évolutions portant sur le relevage, l'hydraulique et l'équipement en cabine. Leur moteur Tier III de 8,3 l est à rampe commune et 4 soupapes par cyl., avec un limiteur de pression de suralimentation et un refroidisseur air/air. Il offre des réserves de couple importantes (42 % pour le 8040) et une consommation réduite grâce à sa gestion électronique. La transmission est la nouvelle Ultra Command 18 x 4 entièrement powershift disponibles en 3 versions. Elle



La série T8000 de New Holland a remplacé la série TG et comprend 3 modèles de 248 à 303 ch.

dispose de modes automatiques route et champ, qui permet notamment pour le premier de passer de la 13^e à la 18^e vitesse sans débrayer. Pour le second, le chauffeur choisit le meilleur rapport en fonction du régime et de la charge du moteur. Une version 19 x 4 fournit une vitesse maxi à régime économique et une version "rampante" 23 x 6 est également disponible. Avec un débit de 146 l/mn, le circuit hydraulique load sensing peut alimenter 5 distributeurs à commandes proportionnelles, tandis que le relevage offre une capacité de 9 000 à 10 200 kg et que la prise de force est à commande automatique en fonction de la position des bras du relevage pouvant être reliée au système de gestion des bouts de champs HTS. Un circuit de freinage mixte air/hydraulique est également disponible. Comme d'autres séries de la marque, ces tracteurs peuvent être équipés du pont avant Super Steer qui augmente la maniabilité avec un rayon de braquage de seulement 4,60 m, ou du pont suspendu Terraglide. Enfin, la cabine offre un nouvel espace de conduite avec une centralisation des écrans de contrôle et d'informations sur le montant droit et de commandes ergonomiques sur l'accoudoir multi-fonctions.

Nouveau moteur pour les ZTX de McCormick

Les ZTX de McCormick, sortis en 2003, évoluent avec l'arrivée d'un nouveau moteur Cummins 8,3 l qui intègre un système d'injection à rampe commune Bosch, à la place du système d'injection haute pression Cummins (système CAPS). Il se distingue par un couple élevé, une consommation réduite et un faible niveau sonore. Rap-



Les 3 modèles ZTX de McCormick reçoivent un nouveau moteur Cummins Tier III avec des puissances de 230 à 280 ch.



La série 900 Vario de Fendt est la plus large avec 6 modèles, dont le 936, le plus puissant du marché avec 360 ch.

pelons que la série ZTX comprend 3 modèles de 230 à 280 ch.

La transmission Funk offre 18 vitesses AV et AR en full powershift (version 36 x 16 avec vitesses lentes) et elle est complétée par un pont avant Carraro suspendu, sans entretien, avec une course de 120 mm. Le circuit hydraulique Load Sensing 110 l/mn (150 en option) peut recevoir jusqu'à 5 distributeurs DE proportionnels, dont 4 sont commandés à partir de leviers en croix sur l'accoudeur multi-fonctions. Le relevage arrière développe 11 t, tandis que relevage et prise de force avant sont en option.

900 Vario de Fendt : la série la plus large

Déjà présent depuis plusieurs années dans ce secteur de marché, Fendt renouvelle sa gamme et propose l'offre la plus large avec pas moins de 6 modèles dont les puissances s'échelonnent de 220 à 360 ch pour le 936, le tracteur à roues le plus puissant du marché. Leur moteur Deutz de seulement 7,2 l de cylindrée combine injection Common Rail, recyclage externe des gaz d'échappement et régulateur Visctronic de refroidissement pour répondre aux normes Tier III. Leur autonomie de travail est importante avec un réservoir de 660 l. Le circuit hydraulique est équipé d'une pompe 160 l/mn (216 l/mn en option) qui alimente 4 distributeurs (+ 4 supplémentaires en option) et le relevage arrière d'une puissance de 12 t (près de 5,7 t pour le relevage avant). Suspension du pont avant (300 mm de course), système FSC et freinage à double circuit pneumatique garantissent la sécurité au transport (jusqu'à 60 km/h dans certains pays). La cabine très spacieuse et confortable (suspension 3 points) offre une ergonomie de commandes très poussée avec le Variocenter. Ils sont naturellement dotés de la réputée transmission Vario, dans ce cas le modèle ML 260, et, pour garantir un transfert optimal de la traction, ces tracteurs peuvent être équipés de pneus de 2,15 m à l'arrière et 1,75 m à l'avant (type AxioBib Michelin) avec une surface au sol augmentée de 15 %. Ces tracteurs sont disponibles en 2 versions Profi et Power, cette dernière proposant un équipement plus "basique".

Les Atles de Claas

Présents sur le marché depuis 2000, aux côtés Renault puis Claas, les Atles 900 (2 modèles de 230 et 254 ch) n'ont pas encore subi d'évolution,

mais cela ne saurait tarder, notamment pour ce qui est de la motorisation devant passer aux normes Tier III. Ils sont considérés comme les plus confortables de leur catégorie grâce notamment à leur cabine suspendue Hydrostable utilisant une technique unique intégrant des amortisseurs aux 4 coins et une barre anti-roulis. Leur transmission full powershift 18 x 8 avec inverseur électro-hydraulique au volant Revershift se caractérise par sa commande trifonctionnelle (CTF) qui permet de commander simultanément 3 fonctions et permet la programmation des rapports de démarrage avant et arrière et de manœuvre. Le circuit hydraulique load sensing 110 l/mn alimente 4 distributeurs à régulation de débit dont 2 sont commandés par le joystick Electropilot. Le relevage arrière est de type TCE 25 à gestion active. Il permet, grâce à des commandes impulsives (interrupteur à pression à 5 positions), de régler et mémoriser les paramètres de fonctionnement. Il peut être complété par un relevage avant d'origine Laforge d'une puissance de 3,5 t (bras mobiles) ou 6,6 t (bras fixes).

Les 8030 ne manquent pas de puissance

Composée de 8 modèles dont 3 à chenilles, cette série a inauguré fin 2005 le montage des nouveaux moteurs Tier III PowerTech Plus 4V-CR de 9 l avec des puissances qui s'échelonnent de 225 à 330 ch (ISO). Nous vous avons déjà présenté en détail les technologies mises en œuvre pour réduire les émissions. Ce sont notamment un turbo à géométrie variable et la recirculation des gaz d'échappement. Un large choix est donné en matière de transmission avec 3 modèles possibles dont la PowerShift 16 x 5 (de série jusqu'au 8430) qui permet la présélection du rapport de démarrage et dans sa fonction automatique (passage de 3 vitesses) de choisir le seuil de rétrogradation : en application prise de force, pour les travaux lourds ou pour le transport. La transmission AutoPowr à variation continue (de série sur le 8530, en option sur les autres modèles) offre une plage continue de 50 m/h à 42 km/h et est proposée en 2 versions avec l'inverseur à gauche au volant ou à droite sur l'accoudeur CommandArm avec levier court et molette à gauche. Le circuit hydraulique



Les 8020 de John Deere devraient être remplacés prochainement par les 8030 avec un moteur aux normes Tier III. Ils sont équipés de la transmission de type non stop automatique 16 x 5.

load sensing de 167 l/mn (227 en option) permet de commander 5 distributeurs proportionnels programmables tandis que les capacités du relevage arrière ont été encore augmentées pour atteindre 10,8 t (8130 au 8430) et même 11,8 t sur 8530 (relevage avant de conception Laforge en partenariat avec John Deere de 6250 ou 7250 kg en option). Ces tracteurs peuvent naturellement recevoir la suspension exclusive ILS à bras indépendants avec une course de 250 mm. Dans la cabine CommandView, les commandes sont regroupées sur l'accoudoir CommandArm et le tableau à écrans digitaux placé à droite. Le chauffeur dispose également du système IMS qui permet de programmer jusqu'à 28 opérations successives et son travail peut être facilité par les équipements de guidage automatique Auto-Trac ou Parallel Tracking.

Les 8400 de Massey Ferguson



Les 8400 de Massey Ferguson sont équipés de la transmission continue Dyna-VT d'origine Fendt commandée depuis le levier Power Control ou la palette à gauche du volant.

Cette série, qui comprend 4 modèles de 215 à 290 ch, est équipée de moteurs Sisu Diesel à injection électronique 74.ETA et 84.ETA turbo intercooler air-air de 7,4 et 8,4 l. La transmission à variation continue Dyna-VT d'origine Fendt est commandée par le levier Power Control, doublé à gauche du volant par une palette. En sélectionnant le mode Pédale, le conducteur peut opter pour plusieurs modes de fonctionnement automatiques : Puissance (pour le transport de remorques lourdes), Economique (pour le transport de remorques vides et les travaux légers) et Automoteur (le régime de pdf demeure constant, quelle que soit la vitesse d'avancement (travail et manœuvres en fourrière par exemple). Le circuit hydraulique load sensing 150 l/mn est géré par le système SMS avec un joystick commandant 2 distributeurs proportionnels et un levier à commande électronique pour 2 distributeurs supplémentaires. De son côté, le système ITCS permet de gérer les débits et les temps d'alimentation des distributeurs, le contrôle du patinage des roues et 2 régimes moteur pré-réglés. La cabine est équipée d'une suspension réglable selon 2 modes (route et champ) et en option du nouveau terminal Data-tronic III à écran couleur qui assure de nombreuses fonctions d'information, de surveillance et de contrôle.

La série S de Valtra prend des couleurs

Commercialisée en 2002, la série S (2 modèles de 230 et 260 ch) ne déroge pas à l'habitude de ce constructeur et se décline au choix en plusieurs teintes de carrosse-



Les Valtra série S se déclinent, comme l'ensemble de la gamme du constructeur finlandais, en plusieurs couleurs de carrosserie au choix.

rie. Équipés naturellement d'un moteur Sisu Diesel 6 cyl. turbo intercooler de 8,4 l Tier II en attendant mieux, ils reçoivent une transmission powershift 40 x 40 à 4 rapports sous charge, 16 vitesses rampantes et inverseur au volant, offrant 3 modes de conduite et régime ou vitesse programmable (système Cruise Control). Le circuit hydraulique à centre fermé de 147 l/mn permet d'alimenter 7 distributeurs électro-hydrauliques programmables à commandes proportionnelles (10 en option), dont 5 sont commandés depuis l'accoudoir multifonctions. Complétant le relevage arrière de 10 t sur toute la course, un relevage avant de 7,5 t (option d'usine) dispose de 2 distributeurs DE qui peuvent être réglés en vitesse de montée et descente. Le confort est assuré par une cabine suspendue et un pont avant à suspension hydropneumatique (option) tandis que, comme les autres modèles, les séries S peuvent recevoir en option un poste inversé avec doublement des pédales et rotation du siège et de l'accoudoir multi-fonctions.

Les Agrotion Deutz-Fahr

Le groupe Same-Deutz-Fahr, qui regroupe les marques Same, Lamborghini et Deutz-Fahr, propose dans chacune d'entre elles 2 modèles de plus de 200 ch, les Diamond, R8 et Agrotion d'une puissance de 227 et 267 ch, complétés par les Iron 200, R7 et Agrotion 200 de 214 ch. Mais c'est la marque "verte" qui est privilégiée en France. Les Agrotion 215 et 265 sont équipés du moteur Deutz BF 6M 1013 FC aux normes Euro II de 7,15 l muni de l'injection électronique EMC 2 développée par Deutz. La transmission est de type powershift automatique 40 x 40 (système APS) développé depuis de nombreuses années par Same. Le système hydraulique comprend 3 circuits séparés, dont le circuit principal de type load sensing de 120 l/mn qui commande 4 distributeurs auxiliaires électro-hydrauliques à commande proportionnelle (2 sur le levier PowerCom S, 2 sur un levier en croix sur l'accoudoir). Un relevage arrière de 10 500 kg et un relevage avant de 5 100 kg complètent cet équipement. Pont avant à suspension hydropneumatique active et cabine à suspension pneumatique, toutes deux actives participent au confort de conduite. Le système Confortip permet la mémorisation des tâches avec jusqu'à 16 possibilités, commandée depuis le levier PowerCom S.

Olivier Fachard ■

ALLIANCE
TIRE COMPANY (1992) LTD.

Une gamme complète à la
hauteur de vos exigences.



**AGRAIRE
FLOTATION
FORESTIER
AGRO-INDUSTRIEL**



SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 nord.pneus@socah.fr **SUD** Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 sud.pneus@socah.fr

EXPORT Tél : 04 67 88 92 48 - Fax : 04 67 96 05 40 export.pneus@socah.fr

Elfab

Sécurité du chauffeur

Pour éviter les accidents par explosion d'élévateurs à godets transportant des substances telles que farine, sucre et sable, la directive européenne ATEX a mis en place un contrôle des fournisseurs et utilisateurs de ce type d'équipement pour renforcer la sécurité des produits courant un risque d'explosion. Elfab, fabricant de disques de rupture et de panneaux d'explosion, aide les utilisateurs et fabricants d'élévateurs à godets à se soumettre à la nouvelle législation en intégrant le Lift-Gard à leur gamme de produits. Spécialement conçu pour protéger ce type d'élévateurs, il est disponible à moindre coût, facile à installer et requiert très peu de maintenance. Il est pré-fourni avec le système de détection Flo-Tel unique en son genre qui permet un arrêt automatique du moteur de l'élévateur conformément à la nouvelle législation. Le Lift-Gard tout inox est disponible dans une vaste gamme de tailles, pressions de rupture et températures avec un délai de production de seulement 1 semaine. *Elfab, Christophe Moumdjian, tél. 00 44 191 293 1273, fax : 00 44 191 293 1200.*

McCormick

Nouveaux vigneron

Ils sont déclinés en 2 séries V (largeur mini de 1,04 m) et F-N (largeur mini de 1,25 m), les premiers disponibles en 2



et 4 RM, les seconds uniquement en 4 RM. Chaque série comprend 3 modèles de 68, 75 et 82 ch équipés de moteurs 3 cyl. turbo (75 ch) ou 4 cyl. atmosphérique, d'une transmission 24 x 12 à inverseur synchronisé (possibilité de gamme rampante), d'une prise de force 540 et 540 Eco (pdf proportionnelle en standard). Le circuit hydraulique à centre ouvert avec 2 pompes délivrant un débit maxi de 83 l/mn pour alimenter 3 distributeurs et un relevage de 2600 kg. Ils sont proposés en option avec 3 niveaux d'équipements hydrauliques : ECO + avec relevage mécanique, Performances et Excellium avec relevage électronique, tous possédant 4 distributeurs arrière couplés à 4 sorties avant et un débit maxi de 100 l/mn, le pack Excellium se différencie par la présence d'un distributeur avant moteur avec diviseur de débit. Tous ces tracteurs reçoivent une nouvelle cabine offrant plus de visibilité et un confort accru, notamment par la nouvelle disposition des commandes.

À noter que ces tracteurs sont également disponibles sous la marque Landini avec l'appellation Rex V et VS. *Argo France, Service Ventas et Marketing, Clos Saint-Jean, 52115 Saint-Dizier Cedex, tél. 0 825 825 392, fax : 03 25 05 00 47.*

Gallignani

Nouvelle presse à chambre variable

L'arrivée du modèle GAV6 Farmer permet de compléter l'offre des presses à balles rondes. Ce modèle bénéficie d'un équipement simplifié et d'un prix très attractif. Elle est destinée aux utilisateurs qui souhaitent abaisser le coût de production par balle, même sur des exploitations de taille réduite. Le diamètre maxi des balles est de 1,65 m



et l'équipement comprend un pick-up de 2 m, un ameneur alternatif double (brevet), un liage par ficelle et/ou filet (réserve de 2 rouleaux de filet ou 6 bobines de ficelle) et les commandes s'effectuent à partir du boîtier Alpha Bale Monitor (indicateur de remplissage, liage, compteur de balles, éjection, fermeture de porte). Il est possible de programmer 3 densités pour une même balle. Différentes options sont disponibles : graissage automatique, éjecteur de balles, freinage, déflecteur fourrages courts.

La gamme est complétée également par l'enrubanneuse G950 dotée d'un système d'enrubannage satellitaire et où tous les paramètres de l'enrubannage, y compris le chargement et déchargement de la balle, sont gérés électroniquement en cabine à partir du boîtier de contrôle.

Gallignani France, fax : 05 49 63 59 61.

Zimmer

Pour les travaux de sciage

La Gruminette est un chariot de sciage pour tronçonneuse, véritable mini-scierie d'une grande simplicité qui supprime toute la main-d'œuvre et le transport du tronc du lieu d'abattage à la scierie. Pratique et simple d'utilisation, il s'adapte à toutes les tronçonneuses (puissance recommandée 50 cm³) et permet de travailler des grumes jusqu'à 80 cm de diamètre. L'épaisseur de sciage est de 2 à 200 mm avec une parfaite régularité. Plusieurs modèles sont proposés en fonction de

la longueur du guide-chaîne de la tronçonneuse (40 à 89 cm) pour un prix attractif. *Zimmer, Domaine "La Bruyère", 57690 Zimming, tél. 03 87 90 30 22, fax : 03 87 90 36 06.*

Motec

Surveiller la bonne marche des machines

La société allemande Motec développe et fabrique depuis 1992 des systèmes de caméras pour véhicules utilitaires, engins de construction, machines agricoles, grues et chariots de manutention, et s'est bâtie une réputation dans le domaine, fournissant aujourd'hui de grands constructeurs (ex : AGCO, John Deere, Bobard, Ferri France, Noremat...). Ces équipements sécurisent les manœuvres, offrent une meilleure visibilité arrière dans la circulation et améliorent le confort du chauffeur. Ces systèmes comprenant une ou plusieurs caméras couleur MC 6000 (boîtier robuste en aluminium étanche au nettoyeur haute pression, optimisation des images en fonction des variations de la lumière ambiante) et un ou plusieurs moniteurs couleur (2 prises caméra par moniteur), peuvent trouver de nombreuses applications dans le domaine agricole : sur la goulotte de vidange de la moissonneuse-batteuse ou de l'ensileuse (surveillance de la vidange ou du remplissage de la remorque), à l'arrière pour faciliter l'accrochage du chariot de la barre de coupe ou la surveillance de la répartition de la paille en sortie de broyeur ; sur un tracteur avec remorque ou matériel tracté (visibilité en hauteur ou latérale avec débroussailluse, vision de la qualité du filmage ou du liage et de l'éjection des balles sur presse...). *Société Motec, tél. 04 78 31 97 81, fax : 04 78 31 97 81.*

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

La revue officielle
de la Fédération
des Entrepreneurs
des Territoires

8 fois par an ne manquez pas
la seule revue exclusivement
dédiée aux entrepreneurs de **Services Agricoles, Forestiers et Ruraux**

Entrepreneurs des Territoires c'est :

LA VIE SYNDICALE

Réunions, compte-rendu et décisions de la fédération nationale sont rapportés fidèlement. C'est aussi la rubrique des adhérents qui peuvent s'y exprimer.

LES DOSSIERS

A chaque numéro, plusieurs dossiers présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs (nouveaux accessoires, maniabilité, conditions d'utilisation optimale) donne le regard professionnel sur les machines et leur potentiel.

LA PROFESSION

Portrait d'un entrepreneur et de son équipe au moyen d'interviews, de reportages sur les chantiers. La création de la société, son parcours historique, les activités de l'ETA et son parc de matériel sont présentés par nos journalistes qui rencontrent, dans toutes les régions de France, dans tous les secteurs d'activité (agricole, forestier, viticole, environnemental), les Entrepreneurs des Territoires.

LES SALONS

Un agenda des plus importantes dates mis à jour à chaque numéro. Des salons d'envergure nationale et internationale qui donnent le pouls d'une profession. Ils sont l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés.

L'ACTUALITÉ

La vie des grandes marques (fusions/rachats/création de nouvelles gammes) est passée au peigne fin. Les événements marquants de la profession sont rapportés et analysés.

LE SOCIAL

Les horaires de travail, l'évaluation des risques, les obligations de l'employeur, le recrutement... Des experts reconnus sont chargés de cette rubrique qui renseigne sur la législation et les règles à appliquer.

LE FISCAL

Aides à l'embauche, amortissements et provisions, les assurances... autant de sujets sur lesquels nous faisons le point et donnons des conseils utiles.

LES NOUVEAUTÉS MATÉRIELS

De la herse rotative au semoir en semis simplifié en passant par les broyeurs forestiers, c'est une véritable vitrine de toutes les innovations qui vous est présentée.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

- Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :
1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 €
Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires
- Je souhaite recevoir une facture acquittée.



44, rue d'Alésia • 75014 PARIS
Pour tout renseignement :
Tél. 01 53 91 44 98

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ Fax _____ E-mail _____

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

- Je m'abonne pour :
1 an (soit 8 numéros) au prix de 45 €
Je joins mon règlement : Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant
 Carte bancaire N° _____
Date d'expiration ____/____/____
- Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Editions Fitamant

Rue Menez Caon
BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignement : Katell Le Corre
Tél. 02 98 27 37 66

ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser) _____



Bobcat

Nouvelles mini-pelles

Bobcat élargit son offre en milieu de gamme avec le lancement de la 329. Outre sa profondeur de fouille maximum de 3102 mm, elle offre une hauteur de déversement maximum de 3184 mm et une portée maximum de 4874 mm au niveau du sol. Sa flèche peut s'orienter de 90° vers la gauche et 50° vers la droite. Elle présente des dimensions compactes avec une largeur de 1540 mm, une hauteur de 2358 mm et une longueur hors tout en position de transport de 4880 mm. Elle est entraînée par un moteur diesel Kubota de 27,6 ch et à 2400 tr/min, elle dispose d'une force d'ar-

rachement au vérin du godet de 3064 daN et au vérin du balancier de 1716 daN. Elle peut recevoir une large gamme d'accessoires Bobcat. Dotée d'origine de chenilles caoutchouc de 320 mm, elle peut être également équipée de chenilles en acier de même largeur. La vitesse de translation et la direction de la machine sont commandées par des pédales ou des leviers manuels. Deux manipulateurs hydrauliques assurent la commande du balancier, du godet, de la flèche et l'orientation de la superstructure.

Bobcat complète également sa gamme avec 2 nouveaux modèles de mini-pelles à rayon arrière court (ZTS), les 425 et 428 d'une

puissance de 20,6 kW avec une profondeur de fouille maximum respectivement de 2541 et 2844 mm combinée à des forces d'arrachement de 2250 et 2460 daN au vérin du godet et 1460 et 1220 daN au vérin du balancier.

Bobcat Europe,
tél. 32 2 371 68 06,
fax : 00 32 2 371 69 00.

Väderstad

Le Top Down en 3 m

C'est un cultivateur polyvalent qui peut, en un seul passage ou indépendamment, préparer le sol en surface, refaire la structure en profondeur, niveler, rouler et rappuyer. Il est conçu à partir d'un châssis surdimensionné avec un dégagement de 790 mm sur lequel sont montées 2 rangées de disques coniques de 430 mm à suspension caoutchouc pour travailler entre 4 et 10 cm de profondeur, suivies de 3 rangées de dents à sécurité hydraulique, séparées de 800 mm sur la rangée pour travailler en profondeur. L'écartement de travail final est de 270 mm. Trois types de socs sont disponibles (50, 80 et 120 mm) avec ou sans pattes d'oie de 300 mm. Le travail est terminé par une rangée de disques niveleurs et un rouleau de billes en acier de 600 mm pour le rappuyage. Chaque train d'outil est réglable hydrauliquement de manière indépendante.

Väderstad,
5, avenue Georges-Bataille,
60330 Le Plessis-Belleville,
tél. 03 44 60 11 46,
fax : 03 44 60 26 87.

Matrot

Système de contrôle de profondeur Posi-Tronic 2

L'automotrice arracheuse de betterave M 41 peut recevoir le nouveau dispositif de contrôle de profondeur Posi-Tronic 2 qui permet à l'utilisa-

teur de régler la hauteur de travail de l'effeuilleuse et la profondeur d'arrachage. À l'aide de 2 potentiomètres fixés à gauche et à droite sur la poignée multi-fonctions, il peut intervenir à tout moment pour optimiser la qualité de son travail. Un écran à affichage numérique lui permet de visualiser graphiquement la position des capteurs au travail. Matrot intègre également 2 nouveaux systèmes d'arrêts d'urgence situés de chaque côté de la machine et proche des pièces mécaniques animées. Ils viennent renforcer la sécurité de l'utilisateur et optimiser sa rapidité d'intervention sur les organes en mouvement.

Matrot, 116, rue des Pommiers,
60480, Noyers-Saint-Martin,
tél. 03 44 80 66 33.

Grégoire-Besson

Labourer et rappuyer en un passage

La gamme des charriots semi-portés SPSF9 et SPEF9 de Grégoire-Besson peut être équipée en option de rouleaux embarqués. Cet équipement permet de labourer, rappuyer et aplanir le sol travaillé en un seul passage tout en gagnant du temps lors des manœuvres en bout de champ et en économisant jusqu'à 30 % en temps de chantier. Les 2 rouleaux spirales sont montés sur la charrie par l'intermédiaire de 2 bras articulés entièrement suspendus. Lors des phases de retournement en bout de champ, les rouleaux restent solidaires avec la charrue. Un système de suspension spécifique pour chaque bras permet de réduire les à-coups lors des phases de transport et de retournement. Ce système est disponible sur les modèles de 7 à 10 corps.

Grégoire-Besson, rue Victor-Grégoire, 49230 Montfaucon-Montigné, tél. 02 41 64 72 67, fax : 02 41 64 67 73.

Samson au Space

Dans EDT n°20, l'article consacré au Space, p.39, mentionnait des améliorations en matière d'épandage. La légende décrivait certains matériels et prenait pour exemple ceux élaborés par le constructeur Samson. Voici la photo qui aurait dû l'accompagner.



RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

A3F	P 5
ALLIANCE	P 45
BONNEL	P 39
CGAO	P 11
CLAAS	P 27 & 51
COLAERT ESSIEUX	P 24
DELTA FORCE	P 36
FLEXON	P 13
FORS	P 35
HORSCH	P 45
JCB	P 4
JF LEMKEN STOLL	P 37
JOSKIN	P 18
MAGSI	P 9
MC CORMICK / LANDINI	P 41
MONOSEM	P 19
NEW HOLLAND	IV de couv
RIMAN	P 23
SEPPI	P 22
SIVAL	P 15
SIMA	II de couv
TECNOMA	P 16
TRACT MACHINE PASSION	P 20
TRELLEBORG	P 29-31



lemans-occasion.com
CRA ARNAGE

Site : www.lemans-occasion.com

- JCB 526 S + 528 S
- BATTEUSE CLAAS MEDION 340 392H
- ENSELEUSE CLAAS 840 4RM
- ARES 720 RZ
- CELTIS 446 RC
- CASE 7210 PRO
- FORD 8560 F MOTEUR NEUF
- JD 6510 FOURCHE MX 120
- FENDT 308 C FOURCHE
- PRESSE NH BR740 ROTOCUT FF
- DIST. LELY CENTERMATIC PESEE RADAR

Tél. 02 43 21 24 58

Ecole d'Agriculture DERVAL

Des formations technologiques et professionnelles de la 4^{ème} au BTS

Portes Ouvertes
Dimanche 4 Février 2007
de 10 h à 17 h

GESTION - ELEVAGE - AGRO-EQUIPEMENT BOIS ET FORÊTS

Lycée d'Enseignement Général et Technologique

- Seconde → Bac Technologique STAV

Lycée Professionnel Agricole

- 4^{ème}/3^{ème}, BEPA, BAC PRO, BTS
- ELEVAGE → GESTION
- MACHINISME → TRAVAUX FORESTIERS

Centre de Formation d'Apprentis

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE et CFA
29 rue de Rennes - B.P. 13 - 44590 DERVAL

☎ Tél. 02.40.07.72.72 - 📠 Fax. 02.40.07.02.17 - www.eaderval.fr

DERVAL



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Former vos futurs collaborateurs avec les **Maisons Familiales Rurales** spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

• PORTES OUVERTES

MFR de Legé (44)	02 40 26 35 35	3 février et 10 mars
IREO de Beaupréau (49)	02 41 63 02 04	3 février et 10 mars
MFR de Chemillé (49)	02 41 30 62 35	3 février, 10 mars, 13 et 14 avril, 12 mai
MFR de Mouilleron en Pareds (85)	02 51 00 30 54	27 et 28 janvier, 17 et 18 mars
IREO La Pignerie de Laval (53)	02 43 67 04 93	27 janvier, 16 et 17 mars
IREO de La Mothe Achard (85)	02 51 38 61 75	27 et 28 janvier, 10 février et 17 mars
MFR de Montreuil-Bellay (49)	02 41 83 19 19	3 février et 10 mars et 12 mai
MFR de Loudéac (22)	02 96 28 02 27	17 mars
MFR Montauban de Bretagne (35)	02 99 06 42 56	10 mars
CFTA de Monfort sur Meu (35)	02 99 09 10 29	10 mars
IREO d'Elliant (29)	02 98 94 18 68	24 mars

Formations par **alternance** 4^{ème} 3^{ème} ; CAPA ; BEP ; BEPA ; Bac Pro ; BTS et licence professionnelle
Formations qualifiantes : Certificat de Spécialisation ; Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

**PARUTION DU PROCHAIN
ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
LE 22 JANVIER 2007**

Spécial SIMA

- **Dossiers :** Les nouveaux moteurs Tiers III
Formations spéciales entrepreneurs
de travaux ruraux, forestiers et agricoles
- **Gros plan :** Faucheuses grande capacité
Pièces d'usure

RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
AU 02 98 98 01 40

Ets PATOUX - 62

Tél. 03 21 26 08 55
Fax 03 21 26 88 19



Internet : www.patoux.fr
E-mail : jl.walle@patoux.fr

**PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

Achat Épave ou Fatigué

Ets CARLU & Cie

Spécialiste Vente Pièces Détachées

PIÈCES DÉTACHÉES POUR TRACTEURS

NEUVES : M.F. - FORD - CASE IH - SD - DB - JOHN DEERE - LANDINI - etc...

OCCASION : M.F. - SAME - Deutz, I.H. / SPÉCIALISTE PERKINS (neufs)

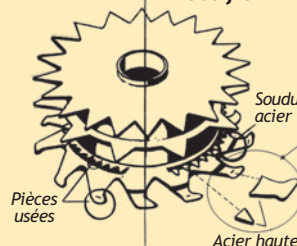
RÉNOVATION MOTEURS TOUTES MARQUES - KIT MOTEURS

Tél. 03 21 64 32 34 - Fax 03 21 65 12 07 - E-mail : carlu@carlu.fr

Ets CARLU notre force : le stock et le prix
Livraison toute France

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION POUR BEC KEMPER (TOUTES SÉRIES)

Tambour usé Tambour
 rectifié



Une différence que
vous saurez apprécier.

Partie remplacée

Contact JOLIVET Daniel
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 78 36 44
Port. 06 71 59 07 51

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX AGRICOLES :

Une Nouvelle Formation Adaptée
à Vos Besoins !

Brevet de Compétences des Entrepreneurs Des Territoires

La 9^{ème} promotion fait sa rentrée le 8 janvier
2007 pour 5 semaines.

Cette formation est ouverte à ceux qui souhaitent :

- Reprendre l'entreprise familiale
- Créer leur propre ETA
- Approfondir leurs connaissances en
gestion et en management de l'entreprise

Les autres sessions se dérouleront
sur 10 semaines complémentaires en période creuse.

En fonction de votre statut, la formation peut être prise en charge,
tout ou partie, par les organismes gérant les fonds
de formation des entreprises.

Pour avoir des informations plus précises, pour recevoir
de la documentation, pour vous inscrire, adressez vous :
à votre centre EDT ou au C.F.T.A. - L'abbaye -
35162 Montfort sur Meu - ☎ 02 99 09 02 33
e-mail : cfta.montfort@mfr.asso.fr

Remorques Chevance

Bennes TP

22200 GUINGAMP - Tél. 02 96 43 40 62

ENTREPRISE DE CONDITIONNEMENT DE BOIS POUR L'ÉNERGIE

CHERCHE

**PARTENAIRE FORESTIER
POUR L'APPROVISIONNER EN RÉMANENTS,
PLAQUETTES ET AUTRES DÉCHETS FORESTIERS**

• RÉGIONS ÎLE-DE-FRANCE • CENTRE • VIENNE •

**CONTACTS : 01.34.35.12.40
ET/OU 05.49.93.36.70**

NEW NEW HOLLAND CSX.
TECHNOLOGIE INTELLIGENTE, CAPACITE IMPRESSIONNANTE.



bisadv.com

New Holland préfère les lubrifiants **AMBRA**



Moniteur **IntelliView II™**



Système **Smart Sieve™**



Technologie **HarveStar™**

Système **Opti-Thresh™**



Construite à Zedelgem, le Centre d'Excellence New Holland pour le matériel de récolte, la nouvelle CSX va dépasser vos attentes :

UNE POLYVALENCE TOUTES RECOLTES

- Efficacité de nettoyage maximale, grâce au système de correction de dévers **Smart Sieve™** qui neutralise l'effet des dénivellations jusqu'à 25 % des deux côtés.
- Capacité maximale, grâce aux barres de coupe **Varifeed™** offrant une position idéale du lamier en toutes récoltes.

UNE PLUS GRANDE RAPIDITE DE TRAVAIL

- Moteurs haute puissance délivrant de 272 à 299 ch : les plus puissants dans cette catégorie de machines.
- Grande capacité de battage et de séparation, grâce à la technologie exclusive **HarveStar™** à quatre éléments rotatifs avec, de série, un batteur avec contrebatteur **Opti-Thresh™**, un séparateur rotatif et un régulateur de flux.

UN CONFORT MAXIMUM POUR L'OPERATEUR

- Des caractéristiques haut de gamme, comme la cabine **Discovery Plus**, le moniteur couleur **IntelliView II™** et les nombreuses commandes électriques à distance.

